



Société Anonyme au capital de 623 541 €uros
Siège social : 11 place Francois Mitterrand – CS 11024 – 49055 Angers Cedex 2
R.C.S. Angers 411 068 737

Rapport financier annuel

Exercice clos le 31 décembre 2009



Le présent document constitue le rapport financier annuel prévu par l'article L 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Il a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et mis en ligne sur le site Internet d'Afone le 29 avril 2010.

SOMMAIRE

Chapitre 1 – Déclaration de la personne responsable	3
Chapitre 2 – Comptes consolidés 2009	4
Chapitre 3 – Annexes aux comptes consolidés	9
Chapitre 4 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	38
Chapitre 5 – Comptes sociaux 2009	40
Chapitre 6 – Annexes aux comptes sociaux	44
Chapitre 7 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	58
Chapitre 8 – Rapport de gestion 2009	60
Chapitre 9 – Rapport du président du conseil d'administration relatif à la gouvernance et au contrôle interne	68
Chapitre 10 – Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration	76
Chapitre 11 – Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes	78
Chapitre 12 – Descriptif du programme de rachat d'actions	79
Chapitre 13 – Document d'information annuel	81

Chapitre 1 – Déclaration de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 63 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 29 avril 2010

Philip FOURNIER
Président Directeur Général

Chapitre 2 – Comptes consolidés 2009

BILANS CONSOLIDÉS (EN K€) :

ACTIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Ecarts d'acquisition	2.3.1 / 4.1	13 056	13 056
Immobilisations incorporelles	2.3.2 / 4.2	4 964	5 536
Immobilisations corporelles	2.3.3 / 4.3	14 510	15 711
Titres de participation	4.4	76	76
Titres mis en équivalence	4.5	1 412	459
Part non courante des créances liées au financement	2.3.4 / 4.6	2 614	3 278
Autres actifs financiers non courants	2.3.5 / 4.7	614	662
Actifs d'impôts différés	2.3.7 / 4.27	2 144	3 047
Actifs non courants		39 391	41 825
Stocks	2.3.8 / 4.8	1 609	2 215
Créances clients et autres débiteurs	2.3.9 / 4.9	21 337	20 566
Part courante des créances liées au financement	2.3.4 / 4.6	1 774	1 945
Créances d'impôts courants			219
Autres actifs courants	2.3.10 / 4.10	704	695
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.3.11/4.11	12 886	8 982
Actif courant		38 310	34 623
Actifs détenus en vue de la vente			
Total actif		77 701	76 448

PASSIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres	2.3.12 / 4.12		
Capital social		624	624
Réserves liées au capital		47 240	47 240
Autres réserves		-12 508	2 399
Résultat part du groupe		2 724	-14 833
Intérêts minoritaires		13	16
Total des capitaux propres		38 093	35 446
Emprunts à long terme	2.3.13/4.14	1 322	2 611
Dettes financières liées au refinancement	2.3.14/4.14		56
Passifs d'impôts différés	2.3.7/		
Provision à long terme	2.3.15/4.13	2 897	2 326
Autres passifs non courants	2.3.16 /4.15	2 326	2 026
Passifs non courants		6 544	7 019
Fournisseurs et autres créditeurs	4.16	24 853	22 696
Autres dettes courantes	4.17	6 857	7 183
Emprunts à court terme			
Part courante des emprunts à long terme	2.3.13/4.14	1 298	2 322
Part courante des dettes financières liées au refinancement	2.3.14/4.14	56	1 171
Impôts exigibles			
Provision à court terme	4.13		613
Passifs courants		33 064	33 984
Passifs associés à des actifs destinés à être cédés			
Total Passif		77 701	76 448

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (EN K€) :

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	4.18	65 836	65 486
Achats consommés	4.19	-31 965	-29 745
Charges de personnel	4.21	-16 048	-17 893
Charges externes	4.20	-10 833	-15 270
Impôts et taxes		-1 399	-1 324
Dotation aux amortissements		-3 916	-4 039
Dotation aux provisions	4.22	-676	-1 069
Autres produits et charges d'exploitation	4.23	485	208
Résultat opérationnel courant		1 484	-3 646
Autres produits et charges opérationnels	4.24		-12 555
Résultat opérationnel		1 484	-16 201
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		76	204
Coût de l'endettement financier brut	4.25	-105	-339
Coût de l'endettement financier net	4.25	-29	-135
Autres charges financières	4.26	-586	-1 070
Autres produits financiers	4.26	1 734	1 427
Charge d'impôt	4.27	-888	955
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	4.28	1 006	189
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		2 721	-14 836
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net		2 721	-14 836
. part du groupe		2 724	-14 833
. intérêts minoritaires		-3	-3
Résultat par action		0,437 €	- 2,379 €
Résultat dilué par action		0,437 €	- 2,379 €

RESULTAT GLOBAL (EN K€) :

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	2 721	-14 836
Opérations sur titres auto-détenus	-31	43
Ecart de conversion		
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe	-31	43
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part du groupe	-31	43
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - part des minoritaires		
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-31	43
Résultat GLOBAL	2 690	-14 793

TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (EN K€):

	notes	Période du 01/01/2009 au 31/12/2009	Période du 01/01/2008 au 31/12/2008
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	4.29.1	6 166	1 414
- Impôts versé (B)		234	171
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité(C)	4.29.2	1 677	1 226
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)		8 077	2 811
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.29.3	-2 284	-1 869
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		35	
+/- Incidence des variations de périmètre	4.29.4		100
+/- Variation des prêts et avances consentis	4.29.5	656	6 040
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers			
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		53	-175
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		-1 540	4 097
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres		-73	63
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		376	2 702
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)		-2 881	-4 937
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-55	-360
- Dividendes payés aux actionnaires du groupe			
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)		-2 633	-2 532
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)			
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)		3 903	4 376
T ouverture	4.11	8 982	4 606
T Cloture	4.11	12 886	8 982

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (EN K€) :

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part Groupe	Mino-ritaires	Total
Capitaux propres 31 décembre 2007	623	47 240	-163	2 503		50 201	19	50 221
Opérations sur capital								
Opérations sur titres auto-détenus			18			18		18
Dividendes								
Résultat net de l'exercice (A)				-14 836		-14 833	-3	-14 836
Résultat enregistré directement en capitaux propres (B)					43	43		43
Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)			18	-14 836	43	-14 772	-3	-14 775
Variation de périmètre								
Capitaux propres 31 décembre 2008	623	47 240	-145	-12 333	43	35 429	16	35 446
Opérations sur capital								
Opérations sur titres auto-détenus			-40			-40		-40
Dividendes								
Résultat net de l'exercice (A)				2 721		2 724	-3	2 721
Résultat enregistré directement en capitaux propres (B)					-31	-31		-31
Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)			-40	2 721	-31	2 653	-3	2 650
Variation de périmètre								
Capitaux propres 31 décembre 2009	623	47 240	-185	-9 612	12	38 079	13	38 093

Chapitre 3 – Annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés concernent la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Sauf mention particulière, les montants figurant dans les notes ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

AFONE est une société de prestations de télécommunication et de services.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société AFONE le 23 mars 2010.

1. INTRODUCTION

Le Groupe AFONE applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations qui ont été adoptées dans l'Union Européenne et qui sont applicables pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2009. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les nouvelles normes entrées en vigueur à compter du 1er janvier 2009 et qui étaient susceptibles de concerner le Groupe sont les suivantes :

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers (Exercice ouvert à compter du 01/01/09)
- IAS 23 révisée – Coûts d'emprunt (Exercice ouvert à compter du 01/01/09)
- IFRS 2 modifié – Paiement fondé sur des actions (Exercice ouvert à compter du 01/01/09)
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels (Exercice ouvert à compter du 01/01/09)
- IFRIC 14 – IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (Exercice ouvert à compter du 01/01/09)

Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes clos au 31 décembre 2009. L'application de la norme IAS 1 conduit le groupe à présenter un tableau intitulé « Etat de résultat global » qui vise à recenser les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres. En ce qui concerne la norme IFRS 8, secteurs opérationnels, le groupe AFONE estime que les secteurs d'activité tels que définis par le passé répondent aux critères de la norme IFRS 8. L'application de cette dernière n'a donc pas d'incidence sur les comptes consolidés du groupe

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne mais non entrées en vigueur pour l'exercice considéré, ou celles adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2009 n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

Parmi celles-ci, seules les normes et interprétations suivantes sont éventuellement applicables au groupe AFONE sans que l'incidence de leur application, en cours d'évaluation par le groupe, apparaisse pouvoir être significative :

- Amendement à IAS 39 – Reconnaissance et évaluation des actifs de couverture
- IFRS 3 (révisée) – Regroupement d'entreprises révisée
- IAS 27 – Etats financiers consolidés

L'établissement de comptes consolidés dans le référentiel IFRS conduit la Direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, des produits et des charges, notamment en ce qui concerne :

- les provisions,
- les dépréciations,
- les impôts différés,
- les durées d'utilité des immobilisations

La Direction revoit régulièrement ses estimations et appréciations afin de prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Toutefois, les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Périmètre et méthodes de consolidation

Secteur opérationnel		Mode d'intégration	% de contrôle	% d'intérêts
TELECOM	AFONE SA (société mère du Groupe) 11, place François Mitterrand 49 055 ANGERS France	I.G.		
CONSTITUTION DE PARCS	ACDM	I.G.	100%	100%
FINANCEMENT	AFONE FINANCEMENT	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	AFONE SECURITE	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	AFONECALL	I.G.	100%	100%
TELECOM	CARTE & SERVICES SAS	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	Entité ad hoc 2R MUSIC SARL	I.G.	100 %	0 %
CONSTITUTION DE PARCS	GESTALARMES	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	GIRARDOT 24/24	I.G.	100 %	100 %
CONSTITUTION DE PARCS	GIRARDOT SECURITEL	I.G.	100 %	100 %
TELECOM	META LPHONE	I.P.	50 %	50 %
TELECOM	TUTOR ON LINE	M.E.	35%	35%

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. META LPHONE, co-entreprise détenue à 50/50 par AFONE et LECLERC TELECOM est intégrée selon la méthode de l'intégration proportionnelle. TUTOR ON LINE est intégrée par mise en équivalence.

Variation de périmètre

Le seul changement de périmètre intervenu durant l'exercice 2009 résulte de la liquidation de la société TM TEL sans incidence sur les comptes consolidés.

2.1.2. Entité ad hoc

L'application des dispositions prévues par l'article L. 233-16 du Code de commerce et de l'interprétation SIC12 conduit à considérer la SARL 2R MUSIC comme une entité ad hoc contrôlée par le Groupe.

Les principales caractéristiques de la société sont les suivantes au 31 décembre 2009 :

Capitaux Propres :	13 K€,
Endettement :	0 K€,
Résultat :	- 3 K€,
Chiffre d'affaires :	167 K€.

2.2. Date d'arrêté des comptes

La date d'arrêté des comptes de la société AFONE SA est le 31 décembre de chaque année.

La date d'arrêté des comptes des filiales est également le 31 décembre.

2.3. Notes sur les méthodes comptables

2.3.1. Écarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés nouvellement consolidées (incluant les coûts de transaction) et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale est, après analyse, répartie entre :

- Les écarts d'évaluation afférents aux actifs et passifs identifiables,
- L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'acquisition antérieurs à la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités rétrospectivement selon les dispositions de la norme IFRS 3 et ont été repris pour leur valeur d'origine sous déduction des amortissements comptabilisés au 31 décembre 2003.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais le Groupe AFONE a affecté les écarts d'acquisition existants aux différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Ces UGT font l'objet annuellement d'un test de dépréciation de valeur dans les conditions précisées au paragraphe 2.3.6.

2.3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent les brevets et licences, les contrats de maintenance et de télésurveillance et d'autres actifs incorporels acquis dont la durée d'utilité est finie ou indéfinie dès lors qu'ils respectent les critères définis par la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles incluent également les logiciels et systèmes d'exploitation développés en interne et destinés au fonctionnement du matériel de télécommunication proposé par le Groupe. Ces actifs constituent une immobilisation incorporelle dès lors qu'ils ont un caractère identifiable et qu'ils peuvent générer des avantages économiques futurs. Ils sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont amorties sur leur durée d'utilité si celle-ci est finie, et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique ou s'il existe un indice potentiel de perte de valeur.

Contrats de maintenance, télésurveillance et Télécom (bases d'abonnés) acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises

Les contrats de maintenance, télésurveillance et Télécom résultent des actifs identifiés lors de l'acquisition des différentes filiales.

Leur juste valeur à l'acquisition est déterminée en utilisant les méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus attendus.

Les contrats de maintenance sont amortis sur leur durée contractuelle restant à la date d'acquisition.

Les autres contrats sont amortis linéairement sur leur durée de vie résiduelle estimée, soit 12 ans pour les contrats de télésurveillance et 5 ans pour les contrats télécoms.

Autres actifs incorporels acquis

Actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie : ces actifs résultent de l'acquisition des activités ADG, BIP, Odyssée des Enfants. Ces activités fédératives sont affectées à des numéros de téléphone auxquels se connectent les utilisateurs du service.

Actifs incorporels à durée d'utilité finie : l'activité PBX est directement rattachée à l'exploitation d'un portefeuille contractuel de numéros de téléphone dont la volatilité a amené le Groupe AFONE à considérer que ces contrats acquis s'éteignent de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

En l'absence de flux de trésorerie nettement identifiés ces immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites au paragraphe 2.3.6 au niveau de l'UGT AFONE.

Frais de développement

Conformément aux principes IFRS, les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères définis par l'IAS 38 à savoir :

- L'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- La probabilité que les avantages futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise,
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas trois ans.

Instanciation MVNO

Dans le cadre du développement de son offre MVNO (Mobile Virtual Network Operator), le groupe AFONE a acquitté à SFR une participation aux investissements réalisés en contrepartie d'un droit d'entrée sur le réseau. Ce droit est amorti sur la durée du contrat.

2.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité des immobilisations corporelles correspondantes et selon le mode linéaire :

Désignation	Durée
- Matériel et outillage	2 à 7 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Alarmes mises à disposition	4 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

COMPLETEL a consenti à AFONE le bénéfice d'un IRU (Irrevocable Right of Use ou en français Droit d'Utilisation Irrévocable) portant sur un réseau et des services de télécommunication. Cet IRU est inscrit dans le poste « Immobilisations corporelles » et fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 15 ans à compter de la date de livraison des tranches successives.

2.3.4. Créances liées aux financements

a) Contrats de location interne

Les activités monétique et Télécom du Groupe AFONE l'amènent, par l'intermédiaire de la société AFONE FINANCEMENT, à louer des Terminaux de Paiement Electronique (TPE) et des box à ses clients.

Au regard des critères définis par la norme IAS 17, ces contrats de location, qui emportent un transfert aux clients des risques et avantages liés à la propriété économique des matériels loués, s'analysent comme des

contrats de location financement et sont donc comptabilisés comme des ventes. Les montants des loyers à percevoir sont, en conséquence, comptabilisés comme des créances financières.

Les créances financières retraitées correspondent à la valeur actualisée des loyers à percevoir au titre des contrats de location de matériels conclus avec les clients du Groupe.

Une dépréciation est comptabilisée afin de tenir compte du risque de défaillance des clients. Cette dépréciation est déterminée selon une approche statistique sur la base du taux moyen d'impayés constatés par le passé.

b) Créances financières liées aux opérations de refinancement des contrats externes dont le risque de non recouvrement est laissé à la charge de CARTE & SERVICES.

Une partie du parc d'appareils de monétique exploité par CARTE & SERVICES n'est pas louée aux utilisateurs par une société du groupe AFONE.

Le financement de ces contrats de location se traduit par le paiement en avance à CARTE & SERVICES de la totalité des montants à percevoir au titre de ces contrats. Pendant toute la durée des contrats de location, les organismes financiers facturent ensuite en leur nom, et encaissent pour leur compte, les loyers. Dans certains cas, CARTE & SERVICES garantit aux organismes financiers le paiement du capital restant dû et les loyers impayés en cas de défaillance des clients utilisateurs et conserve ainsi le risque de crédit attaché aux recouvrements des loyers.

En substance, l'opération réalisée dans le cadre des contrats « externes » est identique à celle réalisée dans le cadre des contrats « internes ». Le mode de financement s'analyse comme une cession de créances. Dès lors, dans le cas où le Groupe AFONE conserve le risque de non recouvrement, le montant de ces créances est maintenu en créances financières avec inscription en contrepartie d'une dette financière (cf. note 2.3.14.).

2.3.5. Autres actifs financiers

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés dans le cadre de l'activité normale du Groupe.

Une dépréciation est constituée si la valeur recouvrable de l'actif à la date d'arrêt des comptes est inférieure à sa valeur comptable.

2.3.6. Tests de dépréciation

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée indéfinie sont soumis à un test de dépréciation lors de chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'une diminution de valeur a pu se produire. Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles font également l'objet d'un tel test chaque fois qu'un indice de perte de valeur existe.

La perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, celle-ci étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net des coûts de cession.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque élément pris individuellement, à moins qu'il ne soit pas à l'origine de flux de trésorerie suffisamment autonomes par rapport à ceux procurés par les autres immobilisations. Dans cette hypothèse, la valeur comptable de l'élément est comprise dans celle de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient, une unité génératrice de trésorerie correspondant à un regroupement d'actifs engendrant des flux de trésorerie autonomes. Le test de dépréciation est effectué à l'échelon de cette unité.

Les tests de dépréciation privilégient la méthode de valorisation par actualisation des flux futurs de trésorerie (discounted cash-flow) ou la méthode des comparables. En application de la norme IAS 36, le taux d'actualisation utilisé est un taux reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations de flux futurs de trésorerie n'ont pas été déjà ajustées.

2.3.7. Impôts différés et décalages temporaires d'impôts

Le groupe AFONE constate les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires dans la mesure où les éléments prévisionnels ne rendent pas improbables leur imputation sur les bénéfices futurs.

Le groupe utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront.

Le groupe AFONE a mis en place une intégration fiscale.

Les sociétés concernées sont : Afone, Carte et Services, Afone Sécurité, ACDM Concept, Girardot 24/24, Girardot Sécuritel, Gestalarmes, Afone Financement et Afone Call.

2.3.8. Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais proportionnels de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

Les dépréciations relatives aux pièces en stocks destinées au service après-vente sont évaluées en fonction de l'obsolescence des produits et de leur délai de rotation.

2.3.9. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable. Les dépréciations sont individualisées et sont calculées en fonction des retards constatés sur les échéances.

2.3.10. Autres créances courantes

Les autres créances courantes sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsqu'il apparaît un risque de non recouvrement.

2.3.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont très liquides et sont aisément convertibles en un montant de trésorerie, ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Il s'agit de valeurs mobilières de placement et fonds communs de placement dont le risque de changement de valeur est négligeable.

2.3.12. Capitaux propres consolidés

Les actions AFONE détenues par les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont inscrites en diminution des capitaux propres. Lors de leur cession, le résultat dégagé, net de l'effet de l'impôt, est comptabilisé en capitaux propres.

2.3.13. Emprunts long terme

S'agissant d'emprunts souscrits aux conditions de marché, aucun retraitement lié au référentiel IFRS n'est opéré sur ce poste.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.3.14. Dettes financières liées aux opérations de refinancement

Les autres dettes financières retraitées sont liées aux retraitements de consolidation faisant suite à l'acquisition de CARTE & SERVICES.

Il s'agit des éléments suivants :

Dettes relatives au financement de contrats externes dont le risque de non recouvrement est laissé à la charge de CARTE & SERVICES

Une partie du parc d'appareils de monétique exploité par CARTE & SERVICES n'est pas directement louée par la société.

Le financement de ces contrats de location se traduit par le paiement à l'avance à CARTE & SERVICES de la totalité des montants à percevoir au titre de ces contrats. Pendant toute la durée des contrats de location, les organismes financiers facturent ensuite en leur nom, et encaissent, pour leur compte, les loyers. CARTE & SERVICES garantit aux organismes financiers le paiement du capital restant dû et les loyers impayés en cas de défaillance des clients utilisateurs et conserve ainsi le risque de crédit attaché aux recouvrements des loyers.

Ce financement a été analysé comme une opération de location entre CARTE & SERVICES et les clients utilisateurs des appareils de monétique, l'intervention des organismes financiers venant seulement modifier les modalités financières de l'opération.

Il en résulte l'inscription en dettes financières d'un montant représentant le capital théorique restant dû par CARTE & SERVICES aux organismes financiers.

L'opération de location s'analysant comme une opération de location-financement dans laquelle CARTE & SERVICES joue le rôle du bailleur, les appareils de monétique sont considérés comme vendus.

La variation de cette dette n'ayant pas de contrepartie en trésorerie, ce retraitement n'a pas d'effet sur le tableau de flux de trésorerie.

Dettes relatives au financement de la part de maintenance intégrée aux contrats de location

Dans certains cas, les organismes financiers financent également la maintenance attachée aux contrats de location dès la signature du contrat avec le client utilisateur. Dans les comptes individuels de CARTE & SERVICES, les sommes perçues sont inscrites en produits constatés d'avance pour être réintégrées au chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'écoulement du contrat.

Cette cession de créances futures est assimilée à une opération de financement et reclassée à ce titre en dettes financières.

Ces montants n'apparaissent plus significatifs lors de la clôture des comptes 2009.

2.3.15. Provisions

Les provisions comptabilisées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions sont dites à long terme dès lors que leur échéance probable est supérieure à un an.

Les provisions à long terme incluent également les engagements liés aux indemnités de fin de carrière qui, conformément à la norme IAS 19, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées.

Ces calculs actuariels intègrent des hypothèses définies pour chacune des entités en fonction des données qui leur sont propres (turnover, taux d'actualisation, âge de départ à la retraite et âge de début de carrière).

2.3.16. Autres passifs non courants

Il s'agit essentiellement des dépôts de garantie versés par les clients lors de la souscription de contrats liés aux activités de télésurveillance et de monétique. Actuellement le système de gestion des contrats de

chacune des deux sociétés concernées (AFONE SECURITE et CARTE & SERVICES) acquises par le Groupe, ne permet pas de déterminer une date d'échéance fiable à ces dépôts de garantie. De ce fait, il n'est pas possible de répartir ces dépôts entre passif courant et non courant.

Pour la même raison, ces dépôts de garantie n'ont pas été actualisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif contrairement à ce que prévoit la norme IAS 39. S'agissant de contrats de 4 ans au maximum, l'incidence sur le résultat et sur les capitaux propres du Groupe de l'absence d'actualisation des dépôts de garantie est considérée comme négligeable.

2.3.17. Présentation des états financiers

Le résultat opérationnel inclut les produits et les charges récurrents ainsi que les opérations ponctuelles et inhabituelles, comme défini par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité en date du 27 octobre 2004. Il comprend notamment :

- Les plus et moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels,
- Les coûts de restructuration,
- Les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

Les actifs et passifs sont classés, selon leur nature, en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable.

2.3.18. Reconnaissance des revenus

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité Télécom représente :

- les reversements acquis au titre des heures de communication constatées au cours de l'exercice ainsi que des prestations de services rendues aux clients de la société.
- la revente de minutes « en gros » réalisée auprès de sociétés distributrices de minutes « au détail » corrigée, le cas échéant, des ventes inter sociétés.
- la vente de minutes « au détail » pour la quote-part qui revient au groupe.
- les ventes de matériels accessoires à la téléphonie (Afone commerce et TPE).
- les prestations de maintenance de matériels (Afone commerce et TPE).

Les produits afférents aux prestations continues sont rattachés à l'exercice au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité « constitution de parcs » représente :

- les prestations de télésurveillance.
- les locations d'alarmes.

D'une manière générale, les systèmes de surveillance et prestations de télésurveillance ainsi que les systèmes de paiement et prestations de maintenance sont facturés à l'initiation du contrat. Le paiement est échelonné mensuellement. Ceci conduit à établir des produits constatés d'avance qui sont repris tout au long de la vie du contrat.

Au regard des critères définis par la norme IAS 17, les contrats de location, qui emportent un transfert aux clients des risques et avantages liés à la propriété économique des matériels loués (Afone commerce et TPE), s'analysent comme des contrats de location financement et sont donc comptabilisés comme des ventes.

Pour la téléphonie mobile, le chiffre d'affaires est constitué de la vente des minutes consommées par les utilisateurs. Le montant relatif aux minutes prépayées non consommées à la date de clôture constitue un produit constaté d'avance. Les remises consenties sur les ventes de terminaux, les commissions versées aux distributeurs sont constatées en charges commerciales.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe Afone a défini 3 secteurs opérationnels distincts définis comme suit :

- **Secteur Telecom :**
Cette activité regroupe l'ensemble des services télécom et monétiques commercialisés par les sociétés du groupe (gestion des flux entrants, vente de trafic en présélection, téléphonie mobile, fédération de services, monétique).
- **Secteur Constitution de parcs :**
Pour mettre en œuvre sa stratégie de commercialisation d'offres télécoms à valeur ajoutée, Afone a cherché les vecteurs et l'outil industriel permettant un déploiement à grande échelle. Cette activité « constitution de parcs » regroupe les services à valeur ajoutée tels que la télésurveillance. Ces services permettent de proposer aux clients des offres télécoms synergiques.
- **Secteur Financement :**
Cette activité finance l'ensemble des parcs matériels acquis durant l'exercice.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2009 par secteur opérationnel (En milliers d'Euros)

ACTIF	31/12/2009	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Ecarts d'acquisition	13 056	11 455	1 601	
Immobilisations incorporelles	4 964	2 940	2 023	
Immobilisations corporelles	14 510	13 229	1 302	-21
Titres de participation	76	76		
Titres mis en équivalence	1 412	1 412		
Part non courante des créances liées au financement	2 614			2 614
Autres actifs financiers non courants	614	717	52	-155
Régularisations Titres		5 660	-4 160	-1 500
Actifs d'impôts différés	2 144	2 645	-366	-134
Actifs non courants	39 391	38 135	452	804
Stocks	1 609	1 452	156	
Créances clients et autres débiteurs	21 337	17 151	1 413	2 773
Part courante des créances liées au financement	1 774			1 774
Autres actifs courants	704	-552	30	1 226
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 886	9 549	3 123	215
Actif courant	38 310	27 600	4 722	5 988
Total actif	77 701	65 735	5 174	6 792

PASSIF	31/12/2009	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Capital social	624	624		
Réserves liées au capital	47 240	47 240		
Autres réserves	-12 508	-15 963	2 600	855
Résultat part du groupe	2 724	1 663	644	417
Intérêts minoritaires	13	13		
Total des capitaux propres	38 093	33 576	3 244	1 272
Emprunts à long terme	1 322	330	-35	1 027
Provision à long terme	2 897	2 758	138	
Autres passifs non courants	2 326	1 429	453	444
Passifs non courants	6 544	4 517	556	1 471
Fournisseurs et autres créditeurs	24 853	21 154	1 327	2 372
Autres passifs courants	6 857	6 431		426
Part courante des emprunts à long terme	1 298	0	47	1 251
Part courante des dettes financières liées au refinancement	56	56		
Passifs courants	33 064	27 642	1 374	4 048
Total Passif	77 701	65 735	5 174	6 792

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008 par secteur opérationnel (En milliers d'Euros)

ACTIF	31/12/2008	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Ecart d'acquisition	13 056	11 455	1 601	
Immobilisations incorporelles	5 536	3 193	2 343	
Immobilisations corporelles	15 711	14 392	1 302	18
Titres de participation	76	76		
Titres mis en équivalence	459	459		
Part non courante des créances liées au financement	3 278			3 278
Autres actifs financiers non courants	662	636	26	
Régularisations Titres		5 660	-4 160	-1 500
Actifs d'impôts différés	3 047	3 504	-312	-145
Actifs non courants	41 825	39 375	800	1 651
Stocks	2 215	2 015	200	
Créances clients et autres débiteurs	20 566	16 418	1 533	2 614
Part courante des créances liées au financement	1 945			1 945
Créances d'impôts courants	219	219		
Autres actifs courants	695	-96	25	766
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 982	6 757	2 014	211
Actif courant	34 623	25 314	3 773	5 536
Total actif	76 448	64 689	4 573	7 187

PASSIF	31/12/2008	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Capital social	624	624		
Réserves liées au capital	47 240	47 240		
Autres réserves	2 399	564	1 395	440
Résultat part du groupe	-14 833	-16 415	1 167	415
Intérêts minoritaires	16	16		
Total des capitaux propres	35 446	32 028	2 562	855
Emprunts à long terme	2 611	329	1	2 281
Dettes financières liées au refinancement	56	56		
Provision à long terme	2 326	2 075	250	
Autres passifs non courants	2 026	1 274	436	316
Passifs non courants	7 019	3 734	687	2 597
Fournisseurs et autres créditeurs	22 696	19 093	1 382	2 221
Autres passifs courants	7 183	7 028	-103	256
Part courante des emprunts à long terme	2 322	1 020	45	1 257
Part courante des dettes financières liées au refinancement	1 171	1 171		
Provision à court terme	613	613		
Passifs courants	33 984	28 925	1 324	3 734
Total passif	76 448	64 689	4 573	7 187

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009 par secteur opérationnel

En milliers d'Euros	31/12/2009	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Chiffre d'affaires	65 836	59 741	5 917	179
Achats consommés	-31 965	-30 715	-1 156	-94
Charges de personnel	-16 048	-14 081	-1 968	
Charges externes	-10 833	-10 040	-757	-36
Impôts et taxes	-1 399	-1 238	-151	-11
Dotation aux amortissements	-3 916	-3 183	-658	-75
Dotation aux provisions	-676	-611	-65	
Autres produits et charges d'exploitation	485	872	-228	-159
Résultat opérationnel courant	1 484	744	936	-196
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel	1 484	744	936	-196
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	76	16		
Coût de l'endettement financier brut	-105	-32	-4	-70
Coût de l'endettement financier net	-29	-16	-4	-70
Autres produits et charges financiers	1 148	298	26	883
Charge d'impôt	-888	-372	-315	-201
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 006	1 006		
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	2 721	1 660	644	417
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	2 721	1 660	644	417
. part du groupe	2 724	1 663	644	417
. intérêts minoritaires	-3	-3		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008 par secteur opérationnel

En milliers d'Euros	31/12/2008	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Chiffre d'affaires	65 486	58 940	6 360	186
Achats consommés	-29 745	-29 049	-695	-1
Charges de personnel	-17 893	-15 709	-2 184	
Charges externes	-15 270	-13 790	-1 458	-22
Impôts et taxes	-1 324	-1 149	-165	-9
Dotation aux amortissements	-4 039	-3 273	-738	-28
Dotation aux provisions	-1 069	-917	-151	
Autres produits et charges d'exploitation	208	575	-284	-83
Résultat opérationnel courant	-3 646	-4 373	685	42
Autres produits et charges opérationnels	-12 555	-12 555		
Résultat opérationnel	-16 201	-16 928	685	42
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	204	189	15	
Coût de l'endettement financier brut	-339	-117	-9	-213
Coût de l'endettement financier net	-135	72	6	-213
Autres produits et charges financiers	357	-1 172	726	803
Charge d'impôt	955	1 421	-250	-217
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	189	189		
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-14 836	-16 418	1 167	415
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net	-14 836	-16 418	1 167	415
. part du groupe	-14 833	-16 415	1 167	415
. intérêts minoritaires	-3	-3		

TABLEAU DE FLUX AU 31 DECEMBRE 2009 par secteur opérationnel

En milliers d'Euros	31/12/2009	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	6 166	3 794	1 552	819
Incidence de la variation du BFR	234	707	-261	-212
Impôts payés	1 677	1 325	205	147
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	8 077	5 826	1 496	754
Incidence des variations de périmètre				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 284	-1 807	-383	-93
Variation des prêts et avances consentis	656	96	16	544
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	34	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	53	53	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 540	-1 625	-367	451
Augmentation de capital	0	0	0	0
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-73	-73		
Emission d'emprunts	376	190	31	155
Remboursement d'emprunts	-2 881	-1 552	-47	-1 281
Intérêts financiers nets versés	-55	24	-4	-76
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-2 633	-1 411	-20	-1 202
Variation de la trésorerie	3 903	2 790	1 109	3

TABLEAU DE FLUX AU 31 DECEMBRE 2008 par secteur opérationnel

En milliers d'Euros	31/12/2008	TELECOM	CONSTITUTION DE PARCS	FINANCEMENT
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	1 414	-1 838	2 142	1 110
Incidence de la variation du BFR	171	347	65	-241
Impôts payés	1 226	797	-116	545
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 811	-694	2 091	1 414
Incidence des variations de périmètre	100	100		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 869	-1 457	-412	
Variation des prêts et avances consentis	6 040	6 521	10	-490
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-175	35	10	-219
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	4 097	5 199	-391	-710
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	63	63		
Emission d'emprunts	2 702	749	20	1 933
Remboursement d'emprunts	-4 937	-2 602	-48	-2 286
Intérêts financiers nets versés	-360	-126	-9	-225
Dividendes payés aux actionnaires du groupe				
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-2 532	-1 916	-37	-578
Variation de la trésorerie	4 376	2 588	1 662	126

4. DETAIL DES COMPTES

4.1. Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition	31-déc-09			31-déc-08
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Afone/Edison	89		89	89
Carte & Services	19 558	9 558	10 000	10 000
Afone/Elsaphone	1 367		1 367	1 367
Afone/EMS Telecom	1 691	1 691	-	-
Girardot	1 601		1 601	1 601
Total	24 306	11 249	13 056	13 056

La dépréciation de l'écart d'acquisition Carte et Services enregistrée au cours de l'exercice 2008 pour un montant de 9,6 millions d'euros et qui se rapportait à l'activité monétique de cette filiale est demeurée inchangée.

La dépréciation de l'actif incorporel d'EMS télécom constitué en 2008 en considération de la non réalisation des objectifs fixés est laissée inchangée.

Test de dépréciation :

L'estimation de la valeur des écarts d'acquisition a été déterminée par actualisation des cash-flows d'exploitation futurs sur 3 ans.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC).

Le CMPC ressort à 9,0% en 2009 contre 10,3% en 2008 étant précisé qu'il a été calculé à partir d'une structure financière normative arbitrée par simplification à 50% en fonds propres et 50% en endettement financier.

Le coût de la dette a été fixé à 5,25% contre 4,6% en 2008 avant fiscalité.

Compte tenu de la structure financière normative évoquée ci-avant, il en résulte le taux d'actualisation suivant :

Calcul du taux d'actualisation	2009	2008
Coût du capital	14,5%	17,50%
Coût de la dette après fiscalité	3,5%	3,10%
CMPC	9,0%	10,30%

Un test de sensibilité a été opéré sur la base de taux d'actualisation et de capitalisation de 8,0%, 8,5%, 9,5% et 10%. Quelque soit le taux utilisé, la valeur des écarts d'acquisition déterminée par actualisation des cash-flows d'exploitation futurs se trouve supérieure à la valeur comptable.

Pour les principales valeurs d'incorporels, l'approche par l'actualisation des cash-flows d'exploitation futurs a été corroborée par une approche comparative établie à partir d'un échantillon de sociétés cotées et de transactions de gré à gré.

Depuis 2007, le groupe commercialise des offres couplées Téléphonie/Terminaux de Paiement Electronique (TPE) dans un Forfait unique appelé « Afone Commerce ». Stratégiquement le TPE est devenu l'accessoire de la téléphonie. Les flux monétiques devenant accessoires aux flux télécoms le groupe a rassemblé dans le

même secteur d'activité les entités juridiques AFONE et Carte et services. Cette position est justifiée par le fait que les deux entités partagent un nombre croissant de clients commun et donc supportent les mêmes risques à tel point qu'une partie des flux de trésorerie ne peuvent plus être considérée comme autonome.

4.2. Immobilisations Incorporelles

	31/12/2009			31/12/2008
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Frais de recherche et développement	260	260		110
Logiciels	5 569	4 296	1 274	1 528
Contrats activés dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	7 945	5 693	2 252	3 053
Avances sur immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	1 836	399	1 437	844
Total	15 610	10 647	4 964	5 536

Evolution des immobilisations incorporelles brutes :

	31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Reclas- sement	Variation de périmètre	31/12/2009
Frais de recherche et développement	260					260
Logiciels	5 668	339	-480	42		5 569
Contrats activés	7 945					7 945
Autres Immobilisations incorporelles	1 193	643				1 836
Total	15 066	982	-480	42		15 610

Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles :

	31/12/2008	Dotations	Reprises ou cessions	Reclas- sement	Variation de périmètre	31/12/2009
Frais de recherche et développement	150	110				260
Logiciels	4 140	635	-480			4 296
Contrats activés	4 892	800				5 693
Autres Immobilisations incorporelles	349	27		23		399
Total	9 531	1 572	-480	23		10 647

4.3. Immobilisations Corporelles

	31/12/2009			31/12/2008
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	66		66	66
Constructions	292	64	228	247
Installations techniques	3 636	2 703	933	906
IRU	15 206	3 433	11 773	12 651
Autres	7 293	5 781	1 512	1 800
Immobilisations en cours				42
Total	26 493	11 981	14 510	15 711

Le contrat relatif à l'IRU signé avec COMPLETEL prévoit un droit d'utilisation du réseau pour une durée de 15 ans. Pendant cette période, COMPLETEL s'engage à faire profiter AFONE de toutes les améliorations effectuées sur le réseau.

Les autres immobilisations corporelles sont principalement composées par du matériel informatique et par des agencements réalisés dans des locaux dont le groupe n'est pas propriétaire.

Evolution des immobilisations corporelles brutes :

	31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2009
Terrains	66					66
Constructions	292					292
Installations techniques	3 422	467	-255			3 636
IRU	15 064	142				15 206
Autres	7 053	692	-453			7 293
Immobilisations encours	50		-8	-42		0
Total	25 948	1 302	-715	-42		26 493

Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

	31/12/2008	Dotations	Reprises ou cessions	Reclassement	Variation de périmètre	31/12/2009
Terrains						
Constructions	45	19				64
Installations techniques	2 516	341	-153			2 703
IRU	2 413	1 020				3 433
Autres	5 254	969	-418	-23		5 781
Immobilisations encours	8		-8			0
Total	10 235	2 347	-579	-23		11 981

Parmi les immobilisations corporelles certains biens sont financés en crédit bail :

Biens financés en crédit-bail	Ensemble immobilier			Autres immobilisations		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Au 31 décembre 2008	518	213	305	796	454	342
Nouveau contrat						
Dotations		18	-18		223	-223
Au 31 décembre 2009	518	231	287	796	677	119

4.4. Titres de participation

Ces titres sont relatifs à la société SEXTANT, filiale de CARTE & SERVICES non consolidée en raison du caractère non significatif de sa contribution potentielle aux états financiers consolidés. Le chiffre d'affaires annuel réalisé par cette filiale s'établit à 790 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Le résultat de cette entité s'établit à 3 K€ pour la même période.

4.5. Titres mis en équivalence

	31/12/2008	Résultat	Dividendes perçu	31/12/2009
- Tutor on line	459	1 006	-52	1 412

Le résultat du sous groupe Tutor on line est notamment lié à la cession, sur le second semestre 2009, de l'une de ces filiales générant ainsi une plus value significative mais non récurrente.

4.6. Créances liées au financement

	31/12/2009			31/12/2008		
	non courant	courant	total	non courant	courant	total
Créances liées aux contrats de location financement des contrats internes	3 669	2 985	6 654	4 488	2 711	7 199
Créances financières liées aux financements des contrats externes		33	33	33	672	705
Sous- total	3 669	3 018	6 687	4 521	3 383	7 904
Dépréciations	-1 055	-1 244	-2 299	-1 243	-1 438	-2 681
TOTAL valeur nette	2 614	1 774	4 388	3 278	1 945	5 223

4.7. Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés dont l'échéance est supérieure à un an.

4.8. Stocks et en-cours

	31/12/2009			31/12/2008
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Stocks de matières et fournitures	176	-23	154	178
En-cours de production	5		5	25
Stocks de marchandises	4 303	-2 854	1 450	2 013
Total	4 485	-2 876	1 608	2 215

Les stocks de marchandises monétiques sont principalement composés de stocks de maintenance. La dépréciation est calculée en fonction de l'obsolescence du produit et de l'état du produit. Ces stocks ont un écoulement incertain, d'où un fort taux de dépréciation.

	Stocks Monétique	Stocks Sécurité	Stocks Télécom	Total
Au 31 décembre 2008	4 370	287	525	5 182
Variation de stock	-725	69	-41	-697
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2009	3 645	356	484	4 485

Evolution des dépréciations sur stocks :

Evolution des dépréciations sur stocks	Stocks Monétique	Stocks Sécurité	Stocks Télécom	Total
Au 31 décembre 2008	2 753		213	2 966
Dotations	38	22	75	135
Variation de périmètre				
Reprises	-191		-35	-226
Au 31 décembre 2009	2 600	22	254	2 876

4.9. Créances clients et autres débiteurs

Le poste clients est composé de créances sur de grands groupes de télécommunication et d'une multitude de créances pour des montants unitaires faibles.

	31/12/2009			31/12/2008
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	19 549	2 877	16 672	15 978
Créances sur personnel & Org. Sociaux	71		71	79
Créances fiscales - hors IS	3 146		3 146	3 294
Autres créances	438		438	205
Comptes courants des sociétés mise en équivalence	1 011		1 011	1011
Total	24 215	2 877	21 337	20 566

Les créances clients sont dépréciées en fonction de leur maturité :

Selon les entités et les activités :

- Les créances échues depuis moins de 150 jours sont provisionnées entre 0 et 25 %.
- Les créances échues depuis plus de 150 jours et moins de 365 jours sont provisionnées entre 0 et 50 %.
- Les créances échues depuis plus de 365 jours sont provisionnées entre 75 et 100 %.
- Les créances douteuses sont provisionnées à 100 %.

Analyse de maturité des créances clients :

	Non échues	Echues depuis moins de 150 jours	Echues entre 150 et 365 jours	Echues depuis plus de 365 jours
Clients et comptes rattachés	12 561	1 948	2 094	2 946

4.10. Autres actifs courants

	31/12/2009	31/12/2008
Charges constatées d'avance	704	696
Autres créances financières court terme		
Total	704	696

4.11. Trésorerie et équivalent de trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
SICAV	7 820	4 466
Disponibilités	5 067	4 517
Total trésorerie actif	12 886	8 982
Concours bancaires court terme		
Total trésorerie nette	12 886	8 982

4.12. Capitaux propres

Le capital social est composé de 6 235 410 actions. Un droit de vote double est accordé à toutes les actions détenues sans interruption par le même actionnaire pendant deux ans.

La société détenait 18 803 actions propres au 31 décembre 2009.

4.13. Provisions pour risques et charges

Nature	31/12/2008	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisée)	Reprise de l'exercice (non-utilisée)	31/12/2009
Provisions pour risques et charges	2 702	1 707	-539	-1 153	2 716
Provisions pour retraites	237	8		-62	182
Total Provisions	2 939	1 715	-539	-1 215	2 897
Dont part courante	613				
Dont part non courante	2 326				2 897

Les provisions pour risques et charges intègrent essentiellement :

- provisions pour litiges salariaux
- provisions pour litiges avec divers fournisseurs et divers litiges en cours

Les reprises de provisions devenues sans objet sont liées à divers litiges dont l'issue favorable au groupe Afone résulte de décision de tribunaux ou de négociations avec la partie adverse.

Les engagements de retraite sont évalués sous l'hypothèse d'un départ volontaire dès l'atteinte du taux plein de la sécurité sociale. En conséquence, l'indemnité supporte des charges sociales estimées au taux de 45%.

Les engagements de retraite sont valorisés sur la base des indemnités de départ à la retraite, charges sociales comprises, prévues par les conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe. Ces engagements correspondent aux indemnités actualisées selon une courbe de taux qui seraient allouées à chaque membre du personnel, compte tenu d'un âge de départ calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein selon les dernières modalités établies par la « loi Fillon ».

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

Le Groupe a retenu la courbe de taux 0 - coupon éditée par l'Institut des Actuaire pour le 31 décembre 2009, soit :

	2009	2008		2009	2008
année 1	0,81%	1,87%	année 11	3,93%	3,61%
année 2	1,39%	2,21%	année 12	4,05%	3,69%
année 3	1,87%	2,45%	année 13	4,15%	3,76%
année 4	2,28%	2,66%	année 14	4,24%	3,81%
année 5	2,63%	2,84%	année 15	4,30%	3,86%
année 6	2,93%	3,00%	année 16	4,36%	3,90%
année 7	3,20%	3,15%	année 17	4,40%	3,93%
année 8	3,42%	3,29%	année 18	4,43%	3,95%
année 9	3,62%	3,41%	année 19	4,46%	3,96%
année 10	3,79%	3,51%	année 20	4,47%	3,97%
			année 21 et après	4,48%	3,97%

Le calcul tient compte du taux de la rotation du personnel de chaque entité et de l'espérance de vie évaluée pour chaque salarié. Les engagements de retraite sont calculés selon la table de mortalité INSEE 2004-2006.

Pour les hypothèses de turnover, le groupe Afone utilise des taux de sorties décroissants par âges étant entendu qu'un taux nul a été fixé pour les personnes de 55 ans et plus.

Pour ce qui est de la société CARTE et SERVICES, le nombre de sorties sur l'exercice 2009 est très important en raison du plan de sauvegarde de l'emploi qui s'est soldé par le départ de 44 personnes. La structure actuelle de la société ne nécessitant plus l'utilisation de taux différenciés par statut, un taux moyen a été retenu.

Le tableau suivant montre, en fonction des hypothèses retenues pour chacune des sociétés du groupe, les taux de turnover moyens utilisés :

	2009	2008
CARTE et SERVICES		
Cadres	12%	13,5%
Agent de maîtrise	12%	5,5%
Employés	12%	15%
Techniciens	12%	8%
AFONE	22%	24%
AFONE SECURITE	20%	20%
AFONE CALL	8%	n/a
Autres sociétés	5%	5%

Le salaire à l'âge de la retraite est le salaire actuel, multiplié par les taux de croissance successifs jusqu'à l'âge de la retraite défini par une table des profils de carrière.

4.14. Dettes financières

	31/12/2009			31/12/2008		
	non courant	courant	total	non courant	courant	total
	entre 2 et 5 ans			entre 2 et 5 ans		
-Emprunts bancaires (1)	1 057	1 236	2293	2 276	2 067	4343
-Dettes de crédit-bail	265	62	327	335	255	590
Total Emprunts hors opérations de refinancement des ventes	1 322	1 298	2 620	2 611	2 322	4 933
-Dettes liées au financement des contrats avec risque de non-recouvrement		33	33	33	672	705
-Financement de la maintenance intégrée aux contrats		23	23	23	499	522
Total dettes financières liées aux refinancements		56	56	56	1 171	1 227

- (1) La plupart des emprunts sont indexés sur l'Euribor 3 mois et il n'existe pas de clause de remboursement anticipé assise sur des critères financiers.

Une augmentation hypothétique de 1 % du taux Euribor sur le niveau d'endettement à taux variable à la clôture aurait une incidence négative de 35 milliers d'euros sur le résultat net.

4.15. Autres passifs non courants

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts et cautionnements (reçus)	2 326	2 026
Produit constaté d'avance		
Total	2 326	2 026

Compte tenu de l'absence de données historiques fiables, les dépôts et cautionnements reçus ne sont pas évalués au coût amorti.

4.16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 093	14 926
Dettes sociales	2 190	2 607
Dettes fiscales	5 054	5 055
Comptes courants	46	50
Autres dettes	1 471	59
Total	24 853	22 696

4.17. Autres dettes courantes

	31/12/2009	31/12/2008
Produits constatés d'avance (cf. note 2.3.14)	6 857	7 183

4.18. Chiffre d'affaires

Secteur	Métier	31/12/2009	31/12/2008
Secteur Télécom	Opérateur de télécommunication et Monétique	59 741	58 940
Secteur Constitution de parcs	Télésurveillance & Sécurité	5 917	6 360
Secteur Financement		179	186
Total		65 836	65 486

4.19. Achats consommés

	31/12/2009	31/12/2008
Achat marchandises	4 771	4 261
Rétrocessions clients	4 878	6 196
Couts opérateurs	21 671	17 303
Autres	645	1 985
Total	31 965	29 745

4.20. Charges externes

	31/12/2009	31/12/2008
Locations et charges locatives	1 811	2 253
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 054	2 210
Sous traitance	3 034	3 504
Autres charges externes	3 934	7 303
Total	10 833	15 270

4.21. Charges de personnel et effectif

	31/12/2009	31/12/2008
Rémunérations du Personnel	11 511	13 253
Charges sociales	4 529	4 948
Dotation nette aux provisions pour avantages au personnel	9	-307
Total	16 048	17 894

Effectifs moyens	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	100	115
Employés, techniciens, Agents de maîtrise	275	355
Total	375	470

4.22. Dotations aux provisions

	31/12/2009	31/12/2008
Dot./Prov. risques & charges	-1 707	-1 136
Reprises de provisions devenues sans objet	1 153	310
Autres dépréciations	-124	-42
Total	-676	-1 069

4.23. Autres produits et charges d'exploitation

	31/12/2009	31/12/2008
Plus et moins-values courantes sur cessions	-117	-412
Production immobilisée	264	264
Autres charges diverses de gestion	-224	-559
Autres produits divers de gestion	562	915
Total	485	208

4.24. Autres produits et charges opérationnelles

	31/12/2009	31/12/2008
Plan social Carte et Services		1 307
Dépréciation des écarts d'acquisition		11 248
Total		12 555

En 2008, le groupe Afone avait considéré que la non réalisation des objectifs commerciaux de sa filiale Carte et Services tels qu'ils avaient été fixés lors de l'établissement du budget 2008 constituait un indice de perte de valeur. Dans une approche prudentielle, le groupe avait déprécié l'écart d'acquisition constitué lors de l'acquisition de Carte et Services à hauteur de 9,6 millions d'euros. Cette mesure prenait en compte la fin du processus de réorganisation, et la dévalorisation technique déjà opérée par le Marché.

Ce processus de réorganisation était également à l'origine du plan social qui a conduit au licenciement de 39 salariés.

En outre, le groupe avait également procédé à la dépréciation à hauteur de 1,6 million d'euros de l'actif incorporel constitué lors de l'acquisition de EMS télécom en considération de la non réalisation des objectifs fixés.

4.25. Coût de l'endettement financier net

	31/12/2009	31/12/2008
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Résultat de cession d'équivalents de trésorerie	76	204
Coût de l'endettement financier brut		
Charges d'intérêts liées aux emprunts	-85	-309
Charges d'intérêts liées au crédit-bail de refinancement	-20	-30
Sous-total coût de l'endettement brut	-105	-339
Coût de l'endettement financier net	-29	-135

4.26. Autres produits et charges financiers

	31/12/2009	31/12/2008
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie) (1)	386	427
Dot./Provisions sur actifs financiers (1)	200	643
Autres charges financières	0	1
Total des autres charges financières	586	1 070
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie(1)	943	918
Rep./Provisions actifs financiers(1)	645	301
Autres produits financiers	144	209
Total des autres produits financiers	1 734	1 427

(1) L'essentiel des produits et charges financières est généré par le retraitement des locations de TPE en créances financières. Les produits sont relatifs aux intérêts qui sont calculés sur ces créances, les charges sont liées aux dotations pour dépréciation des créances financières générées en considération du risque de non recouvrement.

4.27. Tableau de fiscalité différée

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts différés actifs		
- Sur différences temporaires	1 413	1 716
- Sur déficits reportables	1 568	2 582
Incidence des compensations au sein d'une même entité	- 835	-1 251
Total	2 144	3 047
Impôts différés passifs		
- Différence d'évaluation	835	1 119
- Autres impôts différés passifs		132
Incidence des compensations par entité	- 835	-1 251
Total	0	0

Le solde nul des impôts différés passifs résulte d'une compensation des actifs et passifs d'impôts des entités intégrées au sein du même groupe d'intégration fiscale.

Le groupe Afone a limité les actifs d'impôts résultant de déficits fiscaux aux seuls déficits nés postérieurement à l'intégration de la filiale dont Afone est la tête de groupe. Il en résulte un actif d'impôts différés non comptabilisé de 619 K€.

Les perspectives d'avenir conduisent à reconnaître les autres actifs d'impôts résultant de déficits fiscaux.

Preuve d'impôts :

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat consolidé des sociétés intégrées	2 724	- 14 835
Impôt exigible	- 15	25
Variation des impôts différés	903	- 979
Résultat avant impôt	3 612	- 15 789
Taux IS	33,33%	33,33%
IS théorique	1 204	- 5 263
Dépréciation des écarts d'acquisition		3 749
Limitation d'impôts différés actifs		619
Incidence des sociétés mises en équivalence	- 335	-63
Différences permanentes	19	3
Incidence du changement de taux		
Charge d'impôt effective	888	- 955
Charges d'impôts dans les comptes	888	- 955

4.28. Résultat des sociétés mises en équivalence

	31/12/2009	31/12/2008
Tutor on line	1 006	189

Au cours de l'exercice de 2009, la société TUTOR ON LINE a cédé la participation majoritaire qu'elle détenait dans la société INTRA CALL CENTER.

4.29. Tableau de flux de trésorerie

4.29.1. Capacité d'autofinancement

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net total consolidé	2 721	-14 836
Résultat des mises en équivalence	-1 006	-189
Amortissements et provisions (y compris reprises utilisées)	3 432	16 321
Résultats de cession	101	733
Charge d'impôt	888	-955
Coût de l'endettement financier	29	339
Capacité d'autofinancement	6 166	1 414

4.29.2. Besoin en fonds de roulement

	31/12/2009	31/12/2008
Incidence de la variation des stocks	607	245
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs	-762	-731
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs	1 832	1 712
Variation du besoin en fonds de roulement	1 677	1 226

4.29.3. Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/2009	31/12/2008
Logiciels et systèmes d'exploitation	339	141
Frais de R&D		
Autres immobilisations incorporelles	643	407
Installations techniques	467	358
Autres immobilisations corporelles	692	961
IRU	142	
Variations des dettes sur acquisitions d'immobilisations corporelles		
Décaissements liés aux investissements	2 284	1 869

4.29.4. Variations de périmètre

	31/12/2009	31/12/2008
Investissements en titres consolidés (y compris frais d'acquisition)		
Trésorerie acquise (trésorerie d'ouverture de Meta Lfone consolidée par Mise en équivalence en 2007)		100
Trésorerie des entités sorties		
Incidence de la variation de périmètre	0	100

4.29.5. Prêts et avances consentis

	31/12/2009	31/12/2008
Diminution des créances financières liées aux financements des contrats de locations internes	-3 372	-2 704
Augmentation des créances financières liées aux financements des contrats par AFONE financement	2 716	3 164
Autres variations		-6 500
Total	-656	-6 040

4.30. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction sont composés de trois personnes. Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 est détaillé dans le tableau ci-dessous, charges sociales incluses.

Mandataires Sociaux	Mandat Social	Fonction	Salaire brut chargé (en K€)
Philip FOURNIER	AFONE	Président Directeur Général	308
Eric DURAND GASSELIN	AFONE	Directeur Général Délégué	300
Vincent KEMMOUN	AFONE	Administrateur	0
Total			608

Il n'existe pas de plan de retraite individualisé au profit exclusif des dirigeants.

Mr Philip FOURNIER bénéficie de l'usage d'un véhicule de fonction sur lequel un avantage en nature est calculé.

4.31. Note relative au calcul du résultat dilué par action

Il n'existe pas à la date de clôture d'instruments financiers ayant un caractère dilutif.

4.32. Distribution d'un dividende envisagée

La direction du groupe AFONE envisage le versement d'un dividende de 0,32 € par action au titre de l'exercice 2009, soit un montant total de 1 995 K€

4.33. Exposition aux risques de change et de taux

Les transactions monétaires réalisées par AFONE sont libellées en euros. AFONE ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Par ailleurs, les liquidités de la société sont principalement investies en SICAV rémunérées sur la base des taux monétaires du marché. Dans ce contexte, le risque de taux d'AFONE apparaît limité.

4.34. Autres risques

- Risque de contrepartie : les principaux clients sont de grands groupes de télécommunication français qui assurent le recouvrement et le risque sur les créances clients. Les autres créances d'un montant unitaire faible sont réparties entre de nombreux clients individuels,

- Risque de liquidité : les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées au Groupe AFONE ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers du Groupe,
- Risques environnementaux : le groupe estime que les frais de recyclage des équipements électriques et électroniques visés par le décret 2005-829 du 20 juillet 2005 sont non significatifs dans le cadre de ses activités. Aucune provision n'a été constituée à cet égard.

4.35. Litiges en cours non provisionné et passif éventuels

A la date d'arrêté des comptes un litige est en cours avec un concurrent. Aucune provision relative a ce litige n'a été constatée dans la mesure où la demande a été considéré par le groupe comme infondée. L'issue de ce litige ne peut être évaluée à ce stade de la procédure.

4.36. Opérations avec des apparentés – compte de résultat :

	31/12/2009	31/12/2008
Sci Lincoln	184	157
Sci Angers 1	19	42
Sci Imobordo	79	75
Sci Tour Saint Serge	841	638
Fremap	42	87
Total	1 165	999

5. EVENEMENTS POSTERIEURS

Il est envisagé courant 2010, une fusion de toutes les sociétés de la BU sécurité au sein de deux entités juridiques :

- L'une pour l'exploitation : « ACDM concept » renommée « Afone Sécurité ».
- L'autre pour la commercialisation des contrats et l'installation du matériel : « Girardot Sécuritel » renommée « Afone services ».

Dans la continuité des exercices précédents et afin de maintenir ses efforts de réorganisation le groupe envisage la fermeture de son site de Labège, le transfert de certaines activités au siège de la société Afone à Angers et prévoit un plan de sauvegarde de l'emploi liés à ces restructurations. Ce plan de sauvegarde devrait concerner 39 personnes du groupe.

Chapitre 4 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AFONE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles sont déterminés et évalués conformément aux notes 2.3.1 et 2.3.2 de l'Annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables, nous nous sommes assurés du bien fondé des évaluations ainsi réalisées.

Comme il est précisé dans la note 1. de l'Annexe aux comptes consolidés, la Direction d'AFONE est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes qui les accompagnent. Cette note précise également que les résultats réalisés peuvent "in fine" diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2009, nous avons estimé que, parmi les comptes qui font l'objet d'estimations comptables significatives, figurent en particulier les écarts d'acquisition et les provisions pour risques

Conformément à la norme d'exercice professionnel applicable à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment :

- en ce qui concerne les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation et les hypothèses retenues pour les effectuer.
- s'agissant des provisions pour risques, apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées et revu les informations relatives aux risques contenues dans l'Annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à PARIS et ANGERS, le 28 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Expertises & Services

J. PETIT

BECOUBE

S. BERTRAND

Chapitre 5 – Comptes sociaux 2009

COMPTES DE RESULTAT RESUMES (EN K€)

En K Euros	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Chiffre d'affaires	57 443	43 371
Autres produits d'exploitation	752	478
Charges d'exploitation		
Achats consommés	-45 073	-34 483
Autres charges d'exploitation	-77	-470
Charges de personnel	-8 569	-6 570
Impôts et Taxes	-743	-559
Dotations aux amortissements et provisions	-3 121	-2 839
Résultat d'exploitation	612	-1 072
Résultat Financier	-639	-13 970
Résultat exceptionnel	-538	-2 426
Impôts	492	368
Résultat net	-73	-17 100

BILANS RESUMES (EN K€)**ACTIF**

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Immobilisations incorporelles		
Montant brut	25 642	24 675
Amortissements	-9 802	-7 792
	15 840	16 883
Immobilisations corporelles		
Montant brut	4 412	3 859
Amortissements	-3 313	- 2 875
	1 099	984
Immobilisations financières		
Montant brut	16 686	16 697
Amortissements	-11 172	-11 172
	5 514	5 525
Stocks et en cours, net	233	312
Créances, net		
Clients et comptes rattachés, net	12 282	13 571
Créances diverses, net	9 517	6 887
	22 032	20 770
Valeurs financières		
Valeurs mobilières de placement	2 198	2 673
Disponibilités	3 290	1 168
	5 488	3 841
Charges à répartir		
Total Actif	49 973	48 005

PASSIF

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Capitaux Propres		
Capital	624	624
Prime d'émission	47 240	47 240
Réserves	-19 678	-2 579
Résultat Net	-73	-17 100
	28 112	28 185
Provisions pour risques et charges	933	814
Dettes		
Emprunts et dettes financières	1	804
Fournisseurs	15 791	13 934
Autres dettes d'exploitation	5 136	4 268
	20 928	19 006
Total Passif	49 973	48 005

FLUX DE TRESORERIE (EN K€)

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat net	-73	-17 099
+/- Dotations aux amortissements et provisions	2 756	18 391
+/- Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés		
+/- Plus et moins values de cession	-18	-53
Capacité d'autofinancement	2 665	1 239
+/- variation du BFR lié à l'activité	1 302	1 872
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 967	3 111
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations	-1 784	-1 583
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations		7 886
+ Dividendes reçus		
+/- Variations des prêts et avances consentis		
+ Subventions d'investissement reçues		
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 784	6 303
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options		
+/- Rachat et revente d'actions propres	104	
- Dividendes mis au paiement au cours de l'exercice		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	165	77
- Remboursements d'emprunts	-806	-1 008
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		-6 188
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-537	-7 119
+/- incidence des variations des cours des devises		
Variation de Trésorerie	1 646	2 295

FILIALES ET PARTICIPATIONS (EN K€)

Informations Financières en K)	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote part du capital détenue (en%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et encore non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultats	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à publication											
1. Filiales											
- Afone Sécurité	142	2 762	100%	3 400	3 400	0	0	3 468	466	0	
- Carte & Services	4 708	-11 248	100%	7 750	0	11 145	0	17 191	-1 166	0	
- Afone Financement	1 500	578	100%	1 500	1 500	0	0	3 977	422	0	
- Meta-Lfone	200	-1 031	50%	100	100	0	0	23 410	2 745	0	
- Afone Call	37	0	100%	37	37	0	0	1 380	30	0	
2. Participations											
- Tutor on line	40	261	35%	150	150	1 010	0	5 680	4 052	53	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à publication											
1. Filiales françaises (ensemble)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
2. Filiales étrangères (ensemble)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
3. Participations dans les sociétés françaises (ensemble)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
4. Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
C. Renseignements globaux sur les titres (A-B)											
1. Filiales françaises (ensemble)	6 587	-8 939	75%	12 787	5 037	11 145	0	49 426	2 497	0	
2. Filiales étrangères (ensemble)	0	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	
3. Participations dans les sociétés françaises (ensemble)	40	261	35%	150	150	1 010	0	5 680	4 052	53	
4. Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)	0	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	

Chapitre 6 – Annexes aux comptes sociaux

Les présents comptes sociaux concernent la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Sauf mention particulière, les données sont présentées en milliers d'Euros.

Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux normes comptables françaises en vigueur.

Ces comptes sociaux sont consolidés avec l'ensemble des comptes sociaux des filiales du groupe Afone.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Fin 2007, Afone s'est associée aux centres E. Leclerc afin de développer une offre de téléphonie Mobile.

Pour l'exercice 2009, Afone est satisfait de ce partenariat. Cette activité a un impact positif sur le résultat d'exploitation de la société.

Durant l'exercice Afone a lancé ses premières offres de téléphonie mobile sous la marque « Afone mobile ».

Compte tenu de la situation nette de la filiale Carte et Service, une dépréciation du compte courant a été comptabilisée pour un total de 1 166 K€.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Notes sur les méthodes comptables

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
- Fonds de commerce	Non amortissables à 5 ans
- IRU	15 ans
- Instanciation MVNO	9 ans
- Frais de développement	2 ans
- Logiciels	1 à 3 ans

Dans le cas où la valeur probable de réalisation des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

En l'absence de flux de trésorerie directement affectables, la valeur d'utilité des fonds de commerce et des malis de fusion est appréciée au niveau de l'UGT Afone.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
- Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie versés dans le cadre de l'activité normale du groupe et à des titres de participation dans les filiales, Afone Sécurité, Carte & Services, Afone Financement, Afone Call, Tutor Online et Méta-Lfone ainsi que des créances rattachées à ces participations. Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat.

Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité de l'actif à la date d'arrêté des comptes est inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est appréciée par différents indicateurs dont les principaux sont les suivants :

- cash flows futurs actualisés
- méthode des comparables.

Afone comptabilise les coûts d'acquisition des titres directement en charge.

2.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Les stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais proportionnels de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît une perte probable. Les dépréciations sont individualisées.

2.6. Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

2.7. Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

2.8. Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

2.9. Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires des sociétés de l'activité télécom représente les reversements acquis au titre des heures de communication constatées au cours de l'exercice ainsi que des prestations de services rendues aux clients de la société.

Les produits afférents aux prestations continues sont rattachés à l'exercice au prorata temporis.

Pour la téléphonie mobile, le chiffre d'affaires est constitué de la vente des minutes consommées par les utilisateurs.

Les flux relatifs à l'activité de téléphonie mobile (chiffre d'affaires et charges directes) font l'objet d'une refacturation au coût à la filiale Meta-Lfone

2.10. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

3. DETAIL DES COMPTES

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/08	+	-	31/12/09
Logiciels	4 397	363	191	4 569
IRU	15 064	149		15 213
Fonds Commercial	4 700			4 700
Immos en cours	514	686	40	1 160
Total	24 675	1 198	231	25 642

Amortissements	31/12/08	+	-	31/12/09
Logiciels	3 027	604	191	3 440
IRU	2 413	1 020		3 433
Fonds Commercial/Malis	2 351	578		2 929
Total	7 791	2 202	191	9 802
Net	16 884			15 840

Les fonds de commerce se décomposent en trois parties :

► *téléphonie entrante* : 264 K€

- FDC ABEC = 3.8 K€
- FDC ADG Conseil = 198.0 K€
- FDC FNCT = 15.2 K€
- Edison FDS Prosodie = 47.0 K€

► téléphonie sortante : 644 K€

- FDC Téléphonie Sortante = 5 K€
- FDC PBX = 300 K€
- FDC EMS - EVATEL = 229 K€
- FDC ESE = 110 K€

► mali de fusion : 3 792 K€

- Mali de fusion Elsaphone = 783 K€
- Mali de fusion EMS = 3 009 €

Les fonds de commerce sont constitués par les activités ADG, Odyssee des Enfants (fédération de services), PBX (téléphonie sortante) et Evatel (fonds de commerce acquis par la société EMS Telecom). Les malis de fusion nés des fusions et Transmission Universelle de Patrimoine de l'exercice 2006, sont comptabilisés en fonds de commerce.

Le total des dépréciations est de 2 928 K€ et se décompose comme suit :

Le fonds de commerce ABEC est déprécié pour la totalité.

Le fonds de commerce Téléphonie Sortante est déprécié pour la totalité.

Le fonds de commerce PBX est déprécié à hauteur de 51 K€.

Le fonds de commerce EMS – EVATEL est déprécié à hauteur de 23 K€.

Le fonds de commerce ESE est amorti à hauteur de 88 K€.

Le mali de fusion EMS est déprécié à hauteur de 2 758 K€.

Les immobilisations incorporelles en cours sont constituées d'avances faites sur l'acquisition d'un logiciel.

Une dépréciation sur les immobilisations incorporelles d'EMS Télécom a été constatée à hauteur de 500 K€. Cette dépréciation a été constatée en résultat exceptionnel.

3.1.2. Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/08	+	-	31/12/09
Agencement	359	89		448
Matériel transport	61		61	0
Mat. Informatique	3 164	567		3 731
Mat. Bureau	233			233
Immos en cours	42		42	0
Total	3 859	656	103	4 412
Amortissements	31/12/08	+	-	31/12/09
Agencement	107	52		159
Matériel transport	34	11	45	0
Mat. Informatique	2 637	378		3 015
Mat. Bureau	96	43		139
Immos en cours	0			0
Total	2 874	484	45	3 313
Net	985			1 099

Les principaux investissements de l'exercice sont constitués par des matériels informatiques nécessaires à l'exploitation technique des ressources en numérotation.

3.1.3. Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/08	+	-	31/12/09
Dépôts de garantie	334	11	19	326
Prêt aux salariés	4		3	1
Participations	12 937			12 937
Créances rattachées	3 422			3 422
Total	16 697	11	22	16 686
Provisions	31/12/08	+	-	31/12/09
Dépôts de garantie	0			0
Participation et créances	11 172			11 172
Total	11 172			11 172
Net	5 525			5 514

Les titres de participation et créances liées à la participation de la société Carte et Services, représentant une valeur globale de 11 172 K€, ont fait l'objet d'une dépréciation compte tenu de la situation nette de cette dernière.

Les titres Carte et Services sont dépréciés en totalité.

3.2. Clients et comptes rattachés

Le poste « clients » est composé pour l'essentiel de créances sur de grands groupes de télécommunication et de sociétés du groupe.

	31/12/2009	31/12/2008
Clients	8 126	7 401
Factures à établir	4 804	6 475
Clients douteux	274	154
Dépréciation comptes clients	-922	-459
Total poste clients	12 282	13 571

Le calcul de la provision statistique à changé durant l'exercice afin d'harmoniser la méthode de dépréciation avec l'ensemble des sociétés du Groupe.

L'impact de ce changement d'estimation n'est pas significatif.

Les créances clients non dépréciées ont une échéance inférieure à 12 mois.

Le poste « Factures à établir » est principalement constitué de créances sur de grands groupes de télécommunications et de prestations intra-groupe.

3.3. Autres créances et comptes de régularisation

Nature	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes versés	20	20
TVA à récupérer	2 453	2 042
Comptes courants filiales	10 305	7 103
Dépréciation des Comptes courants	-4 285	-3 119
IS	151	216
Personnel	44	48
Produits à recevoir	432	228
Autres Créances	9 100	6 518
Charges Constatées d'avance	397	349
Total	9 517	6 887

Les autres créances ont une échéance inférieure à 12 mois et sont liées à l'exploitation.

Le compte courant déprécié est celui de Carte et Services

3.4. Valeurs mobilières

Le poste « valeurs mobilières » est essentiellement composé de SICAV Monétaires comptabilisées à leur valeur historique au 31/12/2009 pour un total de 2 074 K€.

La société détient 18 803 actions propres pour un total de 238 K€. La valeur de marché de ces actions auto-détenues est de 125 K€ au 31/12/2009. Une dépréciation de 113 K€ a été constatée.

Les valeurs mobilières ont généré un revenu net de 19 K€ au titre de l'exercice 2009.

3.5. Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

3.6. Capitaux propres

3.6.1. Composition du capital social

Le capital social est composé de 6 235 410 actions avec un nominal de 0,10 €. Un droit de vote double est accordé à toutes les actions détenues sans interruption par le même actionnaire pendant deux ans.

3.6.2. Tableau de variation des fonds propres

	Capital social	Prime d'émission	Prime de fusion	Réserves	Résultat net	Report à Nouveau	Total
Capitaux Propres au 31/12/2007	624	47 197	43	63	- 2 643	2	45 286
Affectation 2007					2 643	- 2 643	0
Résultat 2008					- 17 100		- 17 100
Capitaux Propres au 31/12/2008	624	47 197	43	63	- 17 100	- 2 641	28 186
Affectation 2008					17 100	-17 100	0
Résultat 2009					-73		-73
Capitaux Propres au 31/12/2009	624	47 197	43	63	-73	-19 741	28 113

3.7. Provisions pour risques et charges

Nature de la provision	31/12/2009	31/12/2008
Provision pour risques et charges :		
- Risque fiscal / Social	10	10
- Engagements retraites	17	14
- Risques trafic	140	140
- Litige fournisseurs	146	0
- Risques Bailleur	315	343
- Licenciement et prud'hommes	305	306
Total	933	813

L'engagement de retraite, calculé selon la méthode rétrospective, tient compte des paramètres suivants :

- ✓ Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils.
- ✓ Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : l'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention d'une retraite à taux plein selon les dernières modalités établies par la « loi Fillon ». La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- ✓ Age de premier emploi :
 - Cadres : 23 ans
 - Non-cadres : 21 ans
 - Ouvriers : 18 ans
- ✓ Taux de sortie évalué statistiquement : 22 %
- ✓ Table de mortalité retenue : table INSEE 2004-2006 (sexe masculin ou sexe féminin)
- ✓ Taux d'actualisation financière : courbe de taux 0 - coupon éditée par l'Institut des Actuaire pour le 31/12/2009.
- ✓ Taux de revalorisation des salaires : 2.5% (inflation de 2% incluse)

3.8. Emprunts et dettes financières

	31/12/2009	31/12/2008
- Emprunts bancaires	0	800
- Concours bancaires	1	4
Total	1	804
Dont à moins d'1 an	1	804
Dont à plus d'1 an		
Dont à plus de 5 ans		
Intérêts courus non échus		

Il n'existe pas de clause de remboursement anticipé assise sur des critères financiers.

3.9. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2009	31/12/2008
Comptes courants	30	65
Dépôts et cautionnements	319	158
Total	349	223

3.10. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs	8 798	7 477
Factures à recevoir	6 994	6 458
Total poste Fournisseurs	15 792	13 935

Les dettes fournisseurs ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué de dettes relatives aux achats de télécommunications.

L'augmentation du poste fournisseur trouve son origine dans les achats de minutes auprès des opérateurs.

3.11. Autres dettes

Nature	31/12/2009	31/12/2008
Dettes Sociales		
- Salaires	686	476
- Caisses sociales	791	594
Dettes Fiscales		
- TVA collectée	1 963	1 578
- TVA sur factures à établir	787	1 061
- Impôts et taxes à payer	499	281
Dettes IS intégration fiscale	32	
Sous total	4 757	3 990
Produits Constatés d'avance	5	1
Clients AAE	0	39
Clients créditeurs	19	
Autres dettes	5	13
Total	4 787	4 043

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

3.12. Chiffre d'affaires

Activité	31/12/2009	31/12/2008
Téléphonie Entrante	17 541	18 128
Téléphonie Sortante	2 356	4 019
VOIP	6 017	3 347
Ventes Matériels	782	824
MVNO	25 615	13 716
Autres Ventes réalisées	5 132	3 353
Total	57 443	43 371

Le chiffre d'affaires se répartit entre prestations d'opérateurs de télécommunications et édition de services. Ces prestations sont toutes effectuées en France.

L'ensemble des flux liés à la croissance de l'activité MVNO entraîne une augmentation significative du chiffre d'affaires, il faut toutefois noter que la marge dégagée par ces flux est faible.

3.13. Autres achats et charges externes

	31/12/2009	31/12/2008
Rétrocessions aux clients	5 774	6 859
Achats Opérateurs Télécom	31 022	21 040
Achat non stockés	180	161
Sous-traitance	1 192	844
Publicité	452	303
Locations	2 219	1 777
Maintenance	447	292
Assurances	72	51
Personnel extérieur	56	116
Honoraires et commissions	1 376	1 417
Déplacements, missions, réceptions	390	367
Frais postaux et télécommunications	461	300
Frais et services bancaires	307	151
Divers	230	98
Total	44 178	33 776

3.14. Charges de personnel et Effectifs

	31/12/2009	31/12/2008
Rémunérations du Personnel	6 080	4 657
Charges sociales	2 489	1 913
Total	8 569	6 570
Cadres	70	63
Employés	86	80
Apprenti	3	3
Dirigeant	2	2
Total effectif fin de période	164	148
<i>Dont personnel intérimaire</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

3.15. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction sont composés de trois administrateurs. Deux administrateurs sont salariés, le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 est de 608 K€, charges sociales incluses.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice

3.16. Dotations aux provisions et dépréciations

Nature	31/12/2008	Dotation	Reprise (Dotation utilisée)	Reprise (Dotation non utilisée)	Autres	31/12/2009
Provision pour risques et charges	814	452	248	85		933
Dépréciation Clients douteux	459	463				922
Dépréciation Stocks	213	75	35			253
Dépréciation des Fonds de commerce	2 285	555				2 840
Dépréciation immos financières	11 172					11 172
Dépréciation VMP	161			48		113
Dépréciation Comptes courants	3 119	1 166				4 285
Total	18 223	2 711	283	133		20 518

A la date d'arrêté des comptes un litige est en cours avec un concurrent. Aucune provision relative a ce litige n'a été constatée dans la mesure où la demande a été considéré par le groupe comme infondée.

L'issue de ce litige ne peut être évaluée à ce stade de la procédure.

3.17. Résultat financier

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 542 K€ et de charges financières pour 181 K€ (dont 1 166 K€ liés à la dépréciation de l'créance de Carte et Services) 1

3.18. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué :

- de la dépréciation du Mali de fusion EMS pour 555 K€

3.19. Impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt en fonction du niveau de résultat se présente ainsi :

	Brut	Impôt	Net
Résultat d'exploitation	612		612
Résultat financier	-639		-639
Résultat exceptionnel	-538		-538
Impôt : Produit lié à l'intégration fiscale	492		492
Résultat net	- 73		- 73

Allègement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Participation construction	25	8
Organic	92	31
Provision Bailleur	315	105
Provision retraite	17	6
Provision trafic	140	47
Déficit reportable	10 116	3 372
TOTAL	10 705	3 569

Le déficit reportable indiqué ci-dessus correspond au déficit propre à Afone au 31/12/2009. Le déficit reportable groupe au 31/12/2009 est de 3 931 K€.

3.20. Exposition aux risques de change et de taux

Les transactions monétaires réalisées par Afone sont libellées en Euros. Afone ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Par ailleurs, les liquidités de la société sont principalement investies en SICAV rémunérées sur la base des taux monétaires du marché. Dans ce contexte, le risque de taux d'Afone apparaît limité.

3.21. Autres risques

Risque de contrepartie : les principaux clients sont de grands groupes de télécommunications français qui assurent le recouvrement et le risque sur les créances clients. Les principaux risques de contrepartie sont liés aux filiales du groupe.

Risque de liquidité : les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées au groupe Afone ne contiennent pas de disposition conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers du groupe.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

3.22. Informations complémentaires

Les salariés sous contrat de travail à durée indéterminés bénéficient d'un droit individuel à la formation à compter du 4 Mai 2004.

A la clôture de l'exercice 2009, le volume d'heures de formation cumulées et correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation n'a pas été estimé.

4. ELEMENTS HORS BILAN

4.1. Engagements donnés

Des matériels informatiques font l'objet d'un nantissement pour un montant total de 646 K€.

Une caution à première demande de 15 K€ a été accordée pour la signature d'un contrat commercial avec un opérateur télécom.

Les titres de participation Carte & Services font l'objet d'un nantissement au profit de la Société Générale à hauteur de 3 000 K€.

4.2. Engagements reçus

Deux cautions bancaires ont été reçues des cédants dans le cadre de l'acquisition de la société Carte & Services pour un montant total de 950 K€, ramené à 248 k€ au 31/12/2007.

Une caution bancaire à première demande a été reçue du cédant dans le cadre de l'acquisition de la société EMS pour un montant total de 780 K€.

4.3 Engagements réciproques

Néant

5. ENTITES LIEES

En K€	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles il y a un lien de participation
POSTES		
Créances rattachées aux participations	10 305	
Créances clients	6 999	
Créances liées à l'intégration fiscale	151	
Autres créances	235	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 466	
Dettes liées à l'intégration fiscale	32	
Chiffre d'affaires	21 228	
Charges	10 678	
Produits de Participation	422	
Charges financières	-	

6. TABLEAU DES TITRES ET PARTICIPATIONS

	Montant (en euros)	
	Français	Etrangers
Actions et parts sociales		
Participations	12 937 000	-
AFONE SECURITE	3 400 000	
AFONE CALL	37 000	
AFONE FINANCEMENT	1 500 000	
CARTE ET SERVICES	7 750 000	
META-LFONE	100 000	
TUTOR ON LINE	150 000	
Titres de placements français	238 168	-
TITRES AUTO-DETENUS	238 168	
Obligations et titres assimilés	-	-

7. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. ci-avant chapitre 5.

8. CREDITS-BAUX

La société a souscrit un Crédit Bail Mobilier au cours de l'exercice ayant pour but de financer du matériel informatique.

Redevances restant dues au 31 décembre 2009 : 255 K€

	Valeur d'origine	Amortissements			Redevances		
		Cumul Antérieur	Dotation exercice	Au 31/12/09	Cumul Antérieur	Redevance	Au 31/12/09
Terrains							
Constructions							
Mat.&Outill.							
Autres	669	195	223	418	206	236	442
Total	669	195	223	418	206	236	442

	Redevances Restant à payer	A – d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Option d'achat
Terrains					
Constructions					
Mat.&Outill.					
Autres	255	236	19	0	7
Total	255	236	19	0	7

9. SITUATION FISCALE

Une intégration fiscale a été mise en place depuis le 1^{er} janvier 2008, dans les conditions prévues à l'article 223.A du CGI. La société AFONE est la société mère de cette intégration fiscale.

Les règles de répartition de la charge d'impôts du groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement. Les principes retenus sont les suivants :

- ✓ Pour toutes les sociétés du groupe : constatation d'une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale ;
- ✓ Chez la mère : constatation en charges ou en produits de l'incidence des retraitements liés au régime.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société AFONE a constaté un produit d'intégration fiscale d'un montant de 491 522 €.

10. REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au cours de l'exercice les rémunérations versées aux commissaires aux comptes pour le contrôle légal des comptes ont été les suivantes :

Cabinet BECOUZE ET ASSOCIES : 82 300 €

Cabinet EXPERTISE ET SERVICES : 49 980 €

11. EVENEMENTS POSTERIEURS

Il est envisagé courant 2010, une fusion de toutes les sociétés de la BU sécurité au sein de deux entités juridiques :

- L'une pour l'exploitation : « ACDM concept » renommée « Afone Sécurité ».
- L'autre pour la commercialisation des contrats et l'installation du matériel : « Girardot Sécuritel » renommée « Afone services ».

Dans la continuité des exercices précédents et afin de maintenir ses efforts de réorganisation la société envisage la fermeture de son site de Labège, le transfert de certaines activités au siège de la société à Angers et prévoit un plan de sauvegarde de l'emploi liés à ces restructurations. Ce plan de sauvegarde devrait concerner 3 personnes de la société.

Chapitre 7 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AFONE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation inscrits à l'actif du bilan conformément à la note 2.3 de l'Annexe aux comptes sociaux. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles, les éléments de calcul ayant conduit à la détermination des valeurs d'inventaire retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à PARIS et ANGERS, le 28 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

Expertises & Services
J. PETIT

BECOUBE
S. BERTRAND

Chapitre 8 – Rapport de gestion 2009

1. L'activité

1.1 L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés suivantes :

Société	Siren	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
AFONE	411 068 737	Société consolidante	Intégration globale
Carte & Services	347 719 171	100 %	Intégration globale
AFONE Sécurité	319 032 991	100 %	Intégration globale
AFONE Financement	482 438 330	100 %	Intégration globale
AFONE Call	503 586 935	100 %	Intégration globale
ACDM Concept	402 490 866	100 %	Intégration globale
GIRARDOT 24/24	388 601 627	100 %	Intégration globale
GESTALARMES PROTECTION	403 028 293	100 %	Intégration globale
GIRARDOT SECURITEL	384 529 483	100 %	Intégration globale
META-LFONE	501 396 378	50 %	Intégration proportionnelle
TUTOR ON LINE	439 748 013	35 %	Mise en équivalence
2R MUSIC	424 297 091	Entité <i>ad hoc</i>	Intégration globale

Les comptes consolidés de notre groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 65 836 480 €, en légère progression de 0,53 % par rapport à 2008, et un résultat net (part du groupe) de 2 723 580 € contre -14 832 829 € pour l'exercice précédent.

La progression de la marge brute et la bonne maîtrise des coûts permettent au résultat opérationnel du Groupe de redevenir positif en 2009.

L'activité Telecom reste la principale composante du Chiffre d'Affaires consolidé représentant plus de 90 % de l'activité du Groupe sur l'exercice 2009.

Dans un contexte de crise économique, l'ensemble de la stratégie du Groupe a été axé sur le développement des activités à forte rentabilité génératrices de cash-flow plutôt que sur la croissance du chiffre d'affaires.

C'est ainsi que la bonne maîtrise des coûts et le succès de l'offre Mobile permettent à l'activité Telecom d'enregistrer une progression de son taux de marge de 4 points à 32,2 %, tandis que l'activité Constitution de Parcs a atteint, sur l'exercice 2009, un de ses meilleurs niveaux de rentabilité avec un taux de marge de 63,8 %, en croissance de 2 points par rapport à l'exercice 2008.

La trésorerie disponible du Groupe s'établit au 31 décembre 2009 à 12,9 M€ en progression de + 8,9 M€ sur l'exercice 2009.

Au 31 décembre 2009, la structure bilancielle du Groupe AFONE présente des capitaux propres de 38,1 M€ et une trésorerie nette (trésorerie disponible – emprunts bancaires) de 10,3 M€, en progression de 6,3 M€ par rapport au 31 décembre 2008.

L'optimisation de la gestion du besoin en fonds de roulement conjuguée à la génération de 6,2 M€ de marge brute d'autofinancement en 2009 a permis de renforcer le niveau de trésorerie du Groupe.

1.1.1 Activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé

- **Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

L'amélioration des résultats et la structure bilancielle solide permettent d'envisager avec confiance les développements futurs.

- **Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date d'établissement des comptes consolidés**

Dans le cadre d'une restructuration et d'une simplification de la branche d'activité "Sécurité" du groupe, il a été projeté de réaliser une fusion entre les sociétés AFONE SECURITE, ACDM CONCEPT, GIRARDOT 24/24 et GESTALARMES PROTECTION.

Ces fusions, sous réserve de leur approbation par l'associée unique de chacune des sociétés participantes, seraient réalisées avec un effet rétroactif fiscal et comptable au 1^{er} janvier 2010.

Dans la continuité des exercices précédents et afin de maintenir ses efforts de réorganisation le groupe envisage la fermeture de son site de Labège, le transfert de certaines activités au siège de la société AFONE à Angers et prévoit un plan de sauvegarde de l'emploi liés à ces restructurations.

- **Activité en matière de recherche et de développement**

Aucune dépense n'a été comptabilisée sur l'exercice écoulé au titre des activités de recherche et développement.

1.1.2 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de l'ensemble des entreprises consolidées

Le développement des affaires est conforme aux attentes du Groupe. Cependant la progression sur les marchés sera conditionnée également par notre capacité d'innovation tant en termes de produits que de services.

Les impacts conjoints de l'amélioration des activités de maintenance, ayant permis de réduire sensiblement les interventions sur site assurées par des sous-traitants externes du Groupe, et de la commercialisation de nos produits en « Plug & Play » ont permis au Groupe de retrouver un résultat opérationnel courant positif.

Avec des capitaux propres et une trésorerie disponible conséquents et un endettement bancaire très réduit, la situation financière de notre Groupe est solide.

1.1.3 Description des principaux risques et incertitudes

Le Groupe est confronté aujourd'hui à une conjoncture économique globalement difficile et incertaine. L'impact réel de la crise ne peut être apprécié de manière précise sur les activités du groupe, malgré un maintien de l'activité sur les premiers mois de l'exercice en cours.

1.1.4 Utilisation par la société des instruments financiers

L'utilisation d'instruments financiers par le Groupe n'a pas de conséquence significative sur l'évaluation de son actif et de son passif

1.1.5 Progrès réalisés – difficultés rencontrées

La croissance du chiffre d'affaire à été notamment rendue possible par le développement rapide de l'activité mobile et par les investissements réalisés par le Groupe lors des exercices précédents.

1.1.6 Perspectives d'avenir

L'augmentation du chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice clos et la tendance positive pour le début de l'exercice devrait nous permettre de conforter notre position sur le marché.

1.1.7 Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de bourse

Compte tenu de la structure de son bilan et de sa position nette de trésorerie les risques encourus en cas de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou de cours de bourse sont limités.

1.2 L'activité du groupe par branches d'activités

1.2.1 La téléphonie

L'activité de téléphonie contribue fortement au chiffre d'affaire du Groupe, puisqu'elle représente plus de 90 % du total. La part de l'activité mobile continue de croître, notamment grâce au lancement de l'offre Leclerc Mobile au cours de l'exercice écoulé.

En terme de résultat cette activité renoue avec les bénéfices, le résultat net est de 1 660 K€.

1.2.2 Le financement

Cette activité représente une part relativement faible de l'activité du Groupe. Cependant le résultat net est de 417 K€.

1.2.3 La constitution de parcs

L'activité constitution de parcs, correspondant à la branche sécurité, représente environ 10 % du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe.

Le résultat de cette activité est de 644 K€.

1.3 L'activité propre de la société AFONE

La société AFONE a réalisé un chiffre d'affaires de 57 443 377 €, en progression de plus de 32 %, et un résultat en légère perte de 73 420 €, contre une perte de 17 099 691 € pour l'exercice précédent.

1.3.1 Commentaires sur l'activité de la société AFONE au cours de l'exercice écoulé

▪ Situation de la société et son activité durant l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires réalisé par la société est en forte hausse par rapport à l'exercice précédent puisqu'il s'est élevé à 57 443 377 € contre 43 370 796 €.

Cette évolution favorable ainsi que la bonne maîtrise des charges d'exploitation permettent un accroissement du résultat d'exploitation. Ce dernier s'élève à 611 544 € contre -1 072 161 € sur l'exercice 2008.

Le résultat financier est négatif à -638 959 € compte tenu d'une dépréciation du compte courant de la filiale Carte et Services d'un montant de 1 165 853 €.

En outre la société doit comptabiliser un résultat exceptionnel négatif de -537 527 €.

Les conventions d'intégration fiscale signées entre AFONE et ses filiales génèrent un produit d'intégration de 491 522 €.

La société enregistre donc une perte pour l'exercice de 73 420 €. Nous vous rappelons que la perte nette de l'exercice 2008 s'élevait à 17 099 691 €.

Compte tenu de ces éléments, le total bilan à la date de clôture ressort à 49 972 644 €. Il était de 48 004 947 € au 31 décembre 2008.

▪ **Évolution prévisible**

L'amélioration des résultats et la structure bilancielle solide permettent d'envisager avec confiance les développements futurs.

▪ **Événements importants intervenus depuis la date de clôture**

Dans la continuité des exercices précédents et afin de maintenir ses efforts de réorganisation le groupe envisage la fermeture de son site de Labège, le transfert de certaines activités au siège de la société AFONE à Angers et prévoit un plan de sauvegarde de l'emploi liés à ces restructurations.

▪ **Activités en matière de recherche et de développement**

Aucune dépense n'a été comptabilisée sur l'exercice écoulé au titre des activités de recherche et développement.

▪ **Activités et résultats des filiales**

Société	Chiffre d'affaires (en K€)	Résultat net (en K€)
Carte & Services	17 191	-1 166
AFONE Sécurité	3 468	466
AFONE Financement	3 977	422
AFONE Call	1 380	30
ACDM Concept	1 775	559
GIRARDOT 24/24	877	23
GESTALARMES PROTECTION	110	30
GIRARDOT SECURITEL	460	-48

▪ **Progrès réalisés – difficultés rencontrées**

La croissance du chiffre d'affaire à été notamment rendue possible par le développement rapide de l'activité mobile et par les investissements réalisés par le Groupe lors des exercices précédents.

▪ Perspectives d'avenir

L'augmentation du chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice clos et la tendance positive pour le début de l'exercice devrait nous permettre de conforter notre position sur le marché.

L'activité mobile est conforme aux prévisions et la croissance générale des sociétés du Groupe devrait nous permettre de maintenir notre niveau de rentabilité.

▪ Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société

Le développement des affaires est conforme aux attentes de la société.

▪ Description des principaux risques et incertitudes

La société est confrontée aujourd'hui à une conjoncture économique globalement difficile et incertaine. L'impact réel de la crise ne peut être apprécié de manière précise sur les activités du groupe, malgré un maintien de l'activité sur les premiers mois de l'exercice en cours.

Les tensions ressenties par le marché pourraient impliquer un durcissement de la concurrence notamment sur la téléphonie mobile. Le partenariat avec un groupe comme Leclerc pourrait néanmoins permettre de se positionner de manière favorable vis-à-vis du consommateur.

▪ Utilisation par la société des instruments financiers

L'utilisation d'instruments financiers par la société n'a pas de conséquences significatives sur l'évaluation de son actif et de son passif

▪ Informations sur les délais de paiement

En K€	Dettes non échues au 31/12/2009			Dettes échues au 31/12/2009
	Moins 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Total des dettes fournisseurs	3 032	1 720	18	4 028

▪ Prises de participation et de contrôle

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société AFONE n'a pris aucune participation nouvelle.

▪ Conséquences sociales et environnementales de l'activité

AFONE souhaite être un acteur actif en matière de responsabilité sociale et environnementale. C'est ainsi qu'AFONE s'est engagé à conduire son développement dans le respect de l'environnement et des droits humains fondamentaux. La responsabilité sociale et environnementale (RSE) de la société s'applique concrètement et quotidiennement pour ses actionnaires, ses clients et ses collaborateurs. La RSE AFONE s'articule autour de trois enjeux fondamentaux pour un développement durable :

- AFONE s'est engagé à prendre en compte les critères environnementaux et sociétaux dans l'exercice de son métier. Ses priorités portent AFONE à soutenir et encourager les démarches protectrices de l'environnement ou contribuant au développement social.
- La gestion dynamique du recrutement, veillant à l'égalité professionnelle et l'insertion des personnes handicapées ou en difficultés professionnelles, ainsi que la gestion responsable des collaborateurs

d'AFONE contribuent à la diversité et à la richesse de sa politique RH. A ce titre, AFONE a démontré son implication permanente en faveur du développement durable en signant un accord CAE Passerelle avec la mairie de Trélazé (49) et un contrat de prestations avec un CAT permettant à des personnes handicapées de s'intégrer dans le milieu professionnel.

- Enfin, pour minimiser les impacts environnementaux d'AFONE, les collaborateurs et fournisseurs sont incités à adopter des comportements éco-responsables, avec la volonté d'optimiser l'impact direct des activités d'AFONE sur l'environnement et la société.

2. Le capital de la société

2.1 L'actionariat de la société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant, à la connaissance de la société au 23 mars 2010, directement ou indirectement, plus du vingtième, du dixième, de 15 %, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, de 90 % ou de 95 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

Actionnaires	Seuils en capital	Seuils en droits de vote
Détenant plus du vingtième	FL Finance Éric DURAND-GASSELIN	FL Finance
Détenant plus du dixième	Fintech Concert familial DURAND-GASSELIN	Fintech Éric DURAND-GASSELIN Concert familial DURAND-GASSELIN
Détenant plus de 15 %	Néant	Néant
Détenant plus du cinquième	Philip FOURNIER	Néant
Détenant plus du quart	Néant	Philip FOURNIER
Détenant plus du tiers	Concert familial FOURNIER	Néant
Détenant plus de la moitié	Concert FOURNIER DURAND-GASSELIN	Concert familial FOURNIER Concert FOURNIER DURAND-GASSELIN
Détenant plus des deux tiers	Néant	Néant
Détenant plus de 90 %	Néant	Néant
Détenant plus de 95%	Néant	Néant

Cette liste a connu les modifications suivantes depuis l'établissement du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

- En février 2010 M. et Mme Philip FOURNIER ont cédé à la société FL Finance qu'ils contrôlent, 550 000 actions de la société, lui faisant franchir à la hausse les seuils du vingtième du capital et des droits de vote.
- Un pacte d'actionnaires constitutif d'une action de concert a été conclu le 5 mars 2010 entre Philip FOURNIER et Éric DURAND-GASSELIN, faisant franchir à la hausse à ce concert les seuils du tiers du capital et des droits de vote. Par décision du 10 février 2010, l'Autorité des Marchés Financiers a constaté qu'il n'y avait pas matière, du fait de la conclusion de ce pacte d'actionnaires, à déposer un projet d'offre publique visant les titres de la société.

2.2 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, nous vous précisons ci-après les éléments susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites aux paragraphes 2.1 ci-dessus et 2.3 à 2.5 ci-après.
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote.
- Un pacte d'actionnaires signé le 5 mars 2010 entre M. Philip FOURNIER et M. Éric DURAND-GASSELIN, constitutif d'une action de concert, a été porté à la connaissance de la société. Il prévoit un engagement de concertation avant les assemblées générales et une information préalable à tout projet de cession d'actions de la société par l'une ou l'autre des parties.
- Il n'a été conclu aucun engagement de conservation des titres de la société dans le cadre des dispositions fiscales de faveur instituées par la loi dite "Loi Dutreil" du 1^{er} août 2003.
- Il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.
- Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires (articles 9 et 10 des statuts de la société).
- En matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations d'augmentation du capital en annexe.
- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Il n'existe pas d'accord particulier prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du conseil d'administration.

2.3 Les actions d'autocontrôle

Aucune société contrôlée par la société n'en détient une quelconque quotité de capital.

2.4 Avis de détention et aliénation de participation croisée

Au cours de l'exercice dont nous vous demandons d'approuver les comptes, aucun avis de détention ni d'aliénation de participation croisée n'a été délivré, ni reçu, par notre société.

2.5 Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice

Dans le cadre de notre programme de rachat d'actions, la société a procédé, entre la date d'ouverture et la date de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, comme suit :

- Nombre d'actions achetées :	9 483
Cours moyen des achats :	5,93 €
- Nombre d'actions vendues :	0
Cours moyen des ventes :	0 €
- Montant total des frais de négociation :	213 €

– Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice :	18 803
Valeur évaluée au cours d'achat :	238 168 €
Valeur nominale :	0,10 €

Motifs des acquisitions	% du capital	Volume d'actions utilisées
Actionnariat salarié	100 %	2 800
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	-	-
Opérations de croissance externe	-	-
Annulation	-	-
Animation du cours	-	-

*Préciser s'il s'agit de levées d'options d'achat d'actions, d'attributions d'actions gratuites existantes,...

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

2.6 Les délégations en matière d'augmentations de capital

Les délégations de compétence en matière d'augmentations de capital données par l'assemblée générale du 28 mai 2009 l'ont été pour une durée de 26 mois, et expirent donc le 28 juillet 2011.

Objet de la délégation	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Utilisations au cours des exercices précédents ¹	Utilisations au cours de l'exercice 2009 et jusqu'au 23/03/2010 ¹	Montant résiduel ¹ au 23/03/2010
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	28/05/2009	28/07/2011	500 000 €	-	-	500 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	28/05/2009	28/07/2011	500 000 €	-	-	500 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS	28/05/2009	28/07/2011	500 000 €	-	-	500 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS dans la limite annuelle de 10% du capital avec modalités de fixation du prix de souscription définies	28/05/2009	28/07/2011	500 000 € et 10 % du capital social par période de 12 mois	-	-	500 000 € 10 % du capital social par période de 12 mois
Autorisation d'augmenter le capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la société, avec suppression du DPS	28/05/2009	28/07/2011	500 000 €	-	-	500 000 €
Autoriser d'augmenter le capital en rémunération d'un apport de titres ou de valeurs mobilières	28/05/2009	28/07/2011	500 000 € et 10 % du capital social par période de 12 mois	-	-	500 000 € 10 % du capital social par période de 12 mois
Autorisation d'attribuer des actions gratuites à émettre	28/05/2009	28/07/2011	6 235,41 € (1 % du capital social à la date de l'AG)	-	280,00 €	5 955,41 €

Le conseil d'administration

Chapitre 9 – Rapport du président du conseil d'administration relatif à la gouvernance et au contrôle interne

Chers actionnaires,

L'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par l'ordonnance n°2009-80 du 22 janvier 2009, dispose que dans les sociétés dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé, le président du conseil d'administration rend compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du directeur général, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société, notamment celles de ces procédures qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ce rapport précise également, lorsqu'une société se réfère volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, les dispositions de ce code qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été et le lieu où ce code peut être consulté.

Enfin, le rapport indique les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale et présente les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et il mentionne la publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 23 mars 2010.

1. La gouvernance d'entreprise

En matière de code de gouvernement d'entreprise, notre société se référait jusqu'à présent au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Lors de sa réunion du 23 mars 2010, il a été décidé de se référer désormais au « Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites » édité par MiddleNext en décembre 2009 (ci-après le "**Code de Référence**"), estimant qu'il est plus adapté à la taille de la société et à ses caractéristiques propres, notamment en raison de l'existence d'un actionnariat de référence majoritaire et d'une direction de l'entreprise assurée par les représentants de cet actionnariat.

A cette occasion le conseil d'administration a pris connaissance des dispositions du Code de Référence, et notamment de ses points de vigilance.

Il est précisé qu'aucune disposition du Code de Référence n'est écartée par la société.

1.1 Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

1.1.1 Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de trois administrateurs, tous de nationalité française :

- Monsieur Philip FOURNIER, président-directeur général, âgé de 53 ans, possédant directement et indirectement, dans le cadre d'un concert familial, 2 616 276 actions de la société ;

- Monsieur Éric DURAND-GASSELIN, administrateur et directeur général délégué, âgé de 45 ans, possédant directement, dans le cadre d'un concert familial, 659 160 actions de la société ;
- Monsieur Vincent KEMMOUN, administrateur, âgé de 44 ans, possédant 715 actions de la société.

Monsieur Vincent KEMMOUN est considéré, au regard des dispositions du Code de Référence, comme administrateur indépendant.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du conseil vis-à-vis de la société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

1.1.2 Le cumul des mandats

Le tableau ci-annexé indique précisément des dates de début et d'expiration du mandat de chaque administrateur, et mentionne pour chacun d'eux la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés.

1.1.3 Les conditions de préparation des travaux du conseil

Pour permettre aux administrateurs de préparer utilement les réunions, le président s'efforce de leur communiquer préalablement toutes informations et tous documents nécessaires.

Les projets de comptes annuels, de comptes consolidés et du rapport de gestion leur ont été communiqués préalablement à la réunion du Conseil d'administration du 23 mars 2010 arrêtant les comptes annuels.

Chaque fois qu'un administrateur en fait la demande, le président lui communique dans la mesure du possible les informations et documents complémentaires souhaités.

Les délégués du comité d'entreprise bénéficient, dans les mêmes délais, des mêmes informations que les administrateurs.

Le conseil d'administration ne dispose pas de règlement intérieur, et n'a mis en place aucun comité (d'audit, de rémunération,...).

1.1.4 La tenue des réunions du conseil d'administration

Les convocations sont faites généralement par écrit, ou par courriel, au moins trois jours avant la date de la réunion, ou bien verbalement en cas de nécessité.

Durant l'exercice 2009, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois, au siège social. Par ailleurs, le conseil s'est réuni régulièrement de manière informelle durant l'année pour évoquer la stratégie et l'organisation de la société.

Sur cette période, au moins les deux tiers des administrateurs ont assisté aux réunions du conseil.

Les délégués du comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du conseil, dans les mêmes formes que les administrateurs. Ils n'ont toutefois assisté qu'au conseil d'administration arrêtant les comptes annuels.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil d'administration portant sur l'arrêté des comptes annuels et des comptes semestriels, et y ont effectivement participé.

1.2 Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

1.2.1 Rémunération des mandataires sociaux

Le conseil d'administration arrête la politique de rémunération des mandataires sociaux et les rémunérations de chacun d'eux, notamment en se référant au Code de Référence.

▪ Rémunérations fixes et variables

La rémunération de Monsieur Philip FOURNIER du président-directeur général et celle du directeur général délégué ne sont pas fixées en fonction des résultats dégagés par la société, mais résulte de leurs rôles de management de la société. Ils bénéficient donc à ce titre d'une rémunération fixe.

▪ Stocks options et attributions gratuites d'actions

Aucun mandataire social ne bénéficie de stock option ou d'attribution gratuite d'actions.

▪ Indemnités, avantages et rémunérations accordés aux mandataires à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions

Aucun engagement de cette nature n'a été pris par la société vis-à-vis d'un de ses mandataires sociaux.

▪ Retraites

Aucun engagement de retraite supplémentaire à cotisations définies ou à prestations définies n'a été pris par la société vis-à-vis d'un de ses mandataires sociaux.

▪ Avantages en nature

Le président-directeur général bénéficie d'un avantage en nature consistant en la mise à sa disposition d'un véhicule de fonction.

1.2.2 Rémunération des administrateurs

L'assemblée générale n'a pas fixé de jeton de présence pour l'exercice écoulé.

L'administrateur non mandataire social de la société ne perçoit ainsi aucune rémunération de la société.

1.3 Limitation des pouvoirs du directeur général par le conseil d'administration

Conformément aux statuts de la société, le directeur général dispose des pouvoirs les plus étendus dans la limite de l'objet social et sous réserve des limitations imposées par la loi.

1.4 Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales mises en place par la société sont celles prévues par l'article 18 des statuts ainsi que celles prévues par la loi.

A la date d'établissement de ce rapport, le capital social de la société est composé de 6 235 410 actions de 0,10 € de valeur nominale.

L'assemblée générale qui se réunira le 19 mai 2010 devra ainsi atteindre à titre ordinaire un quorum de 1 245 218 actions (soit un cinquième des actions ayant droit de vote) sur première convocation, étant précisé qu'aucun quorum n'est requis sur seconde convocation, et à titre extraordinaire de 1 556 522 actions (soit un quart des actions ayant droit de vote) sur première convocation, et de 1 245 218 actions (soit un cinquième des actions ayant droit de vote) sur seconde convocation.

1.5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application des dispositions de l'article L 225-100-3 du Code du commerce, les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique figurent dans le rapport de gestion et dans les statuts de la société. Il est toutefois précisé ici qu'il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote, un droit de vote double étant accordé aux actionnaires inscrits au nominatif du capital social de la société depuis plus de deux ans.

2. Principales procédures de contrôle interne mises en place

Le groupe AFONE (ci-après le "**Groupe**") a défini le contrôle interne comme un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et le personnel en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Cette définition implique :

- le respect des politiques définies par le Groupe, ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention des fraudes et des erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des informations financières.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et règlements applicables, les organes sociaux et les valeurs, normes et règles de l'entreprise ainsi que la stratégie et les objectifs définis par sa direction générale ;
- d'autre part, de s'assurer que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société et du Groupe.

L'objectif principal du système de contrôle interne est de prévenir et gérer les risques résultant de l'activité de l'entreprise et en particulier les risques d'erreurs ou de fraudes, dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Étant implanté sur l'ensemble du territoire métropolitain, et comptant dix entités juridiques différentes, le Groupe a organisé son système de contrôle interne au travers :

- de modes d'organisation spécifiques,
- de politiques et de procédures.

2.1 Acteurs principaux du contrôle interne

▪ Le conseil d'administration

Le conseil d'administration assure le contrôle du fonctionnement général de la société. Il approuve l'organisation ainsi que le dispositif de contrôle interne.

▪ Les acteurs exécutifs

Les acteurs ayant un pouvoir de contrôle au sein de la société sont la direction financière et la direction générale (président directeur général et directeur général délégué).

La direction financière exerce son activité sous l'autorité exclusive de la direction générale.

Seule la direction générale est habilitée à signer les ordres de paiements quels qu'ils soient. La direction financière n'a pas ce pouvoir.

Le contrôle des transactions est centralisé au niveau des deux membres de la direction générale.

La direction financière et la direction générale définissent conjointement l'organisation générale du dispositif de contrôle interne de l'entreprise et assurent sa mise en œuvre.

Elles fixent clairement les rôles et les responsabilités des personnels concernés par ce dispositif.

2.2 Organisation du dispositif de contrôle interne

2.2.1 Dispositif du contrôle interne général

En vue d'atteindre les objectifs opérationnels et financiers qu'il s'est fixé, le Groupe a mis en place certains éléments d'organisation et de contrôle interne qui se situent dans le cadre de l'organisation décrite ci-dessous.

La direction générale, les directions opérationnelles et l'ensemble des collaborateurs jouent un rôle dans la maîtrise des activités et des risques associés aux domaines qui dépendent de leurs responsabilités.

2.2.2 Dispositifs de contrôle interne particuliers

Les procédures présentées ci-dessous se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou les résultats du Groupe.

Les achats de biens et services font l'objet pour la plupart d'un bon de commande ou devis préalable approuvé et signé par le président directeur général et/ou le directeur général délégué. A réception, la facture est rapprochée du bon de commande ou du contrat préalablement approuvé par la direction générale. Ces deux documents servent de justification au paiement.

Les revenus et achats télécom sont rapprochés fournisseur par fournisseur chaque mois et soumis à un ensemble de contrôle de la part de la direction informatique. Après validation, ces données sont

transmises à la direction financière qui a pour mission de les valoriser et de les faire approuver par la direction générale.

Le processus ressources humaines est centralisé au siège de la société. Les objectifs poursuivis sont :

- le respect des lois, des réglementations et de la confidentialité des informations,
- la cohérence des principes et règles de fonctionnement par l'administration du personnel du recrutement au départ, la définition de la politique salariale et le contrôle de la masse salariale par un contrôle de gestion dédié, et les actions de formation et de gestion des relations sociales,
- la gestion des compétences et de la mobilité interne.

Les changements d'organisation se reflètent dans la mise à jour régulière des organigrammes du Groupe ; chaque fonction est également rattachée à un regroupement spécifique défini en fonction des rôles attribués.

Un logiciel expert a été acquis pour répondre aux besoins de la société en matière de facturation. Le logiciel est actuellement implémenté sur un type particulier de chiffres d'affaires et fait l'objet de procédures spécifiques.

Les flux financiers de la société sont encadrés. Les factures fournisseurs sont comptabilisées par le service comptable Groupe, les paiements fournisseurs sont préparés par le service trésorerie puis soumis à la signature exclusive de la direction générale. Le service trésorerie effectue ensuite les paiements auprès des établissements bancaires.

Les différentes fonctions exercées par la direction financière sont séparées entre ces différents membres afin de limiter tout risque de fraude et d'erreur.

La direction financière assure le contrôle et le suivi des activités de trésorerie par l'établissement mensuel de tableaux de flux de trésorerie. Les liquidités, les positions et la gestion des instruments financiers sont systématiquement centralisées pour le Groupe par la direction du financement trésorerie.

2.2.3 Dispositif de contrôle interne de l'information financière et comptable

La comptabilité pour l'ensemble des entités du Groupe est centralisée au sein d'un service basé au siège social de la société. Le contrôle de gestion est également centralisé au siège social.

La comptabilité assure un contrôle de cohérence des comptes de la société et établit mensuellement les déclarations fiscales et sociales qui lui incombent.

Une prévision budgétaire est réalisée à la fin de l'exercice précédent au titre de l'exercice 2009 et révisé une fois (Quarterly Business Review ou QBR) durant l'année afin d'être réajusté en fonction des événements commerciaux et/ou sociaux impactant le Groupe.

Le Groupe applique les normes comptables IAS/IFRS. Les informations relatives à la consolidation des comptes du Groupe sont élaborées par la direction financière en collaboration avec un cabinet d'expertise comptable.

La direction du contrôle interne a été créée en 2009 au sein de la direction des services financiers du Groupe. Elle assure la coordination de l'ensemble des directions fonctionnelles impliquées pour

identifier, normaliser et fiabiliser les processus-clés visant à produire les éléments de l'information financière.

La direction du contrôle interne mène sa mission autour de trois axes :

- identifier et formaliser les processus-clés de l'information financière dans des procédures largement diffusées et adaptées aux différents contextes opérationnels,
- harmoniser les systèmes de gestion associés à leur mise en œuvre,
- veiller à l'adéquation des compétences dans le cadre de l'organisation.

La fonction financière contribue à l'élaboration de l'information financière qui est diffusée au conseil d'administration de la société, aux actionnaires et au public. Les éléments d'information financière destinés à être publiés sont transmis pour validation à la direction générale de la société avant diffusion.

D'autre part, les informations juridiques destinées aux actionnaires et au public sont élaborées en collaboration avec le cabinet d'avocats de la société.

2.2.4 Évolution du dispositif de contrôle interne

Le Groupe souhaite que son dispositif de contrôle interne soit un dispositif dynamique. Aussi, le Groupe entend-il faire évoluer son environnement de contrôle en fonction de l'évolution de son activité et de son environnement.

Dans ce cadre, plusieurs pistes d'amélioration sont ouvertes pour les années à venir :

- Le contrôle financier : le développement du Groupe le conduit à porter une attention très particulière au suivi financier de ses opérations. Son process se consolidera par la poursuite de la mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision.
- Au-delà, la mise en place d'une cartographie des risques, la formalisation des procédures existantes et à venir au travers d'une « bible des procédures », ainsi que leur diffusion accrue, notamment au sein des filiales, devraient permettre de sensibiliser l'environnement humain du Groupe à cet objectif de suivi et de contrôle interne.

2.2.5 Procédure de gestion des risques

Notre société a mis en place un dispositif d'évaluation des risques cohérent.

Un processus d'identification et d'analyse des risques, lequel inclut leur évaluation et leur couverture éventuelle, est en place au travers des contrôles réalisés par la Direction.

Le président du conseil,
Philip FOURNIER

Liste des mandats sociaux et fonctions exercées au 31 décembre 2009 :

Nom	Mandat dans la société	Date de nomination ou de renouvellement	Date de fin de mandat	Autres fonctions dans la société	Mandats et / ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*		
					Société	Forme	Fonctions ¹
Philip FOURNIER	Administrateur Président du Conseil Directeur général	25/04/2007	19/05/2010	-	2R MUSIC	SARL	G
					ATLANTIC	SARL	G
					LE PRIEURE DE BEAUMONT	SCI	G
					PEPS	SCI	G
					TUDY	SCI	G
					ANGERS 1	SCI	G
					LINCOLN	SCI	G
					ULYS (en liquidation)	SCI	L
					AMIMO	SARL	G
					FINTECH	SAS	PDT
					PLA CONSTRUCTION	SARL	G
					GIRARDOT SECURITEL	SARL	G
					GESTALARMES PROTECTION	SARL	G
					GIRARDOT 24/24	SAS	PDT
					ACDM CONCEPT	SAS	PDT
					AFONE FINANCEMENT	SAS	PDT
					AFONE SECURITE	SAS	PDT
					AFONE CALL	SAS	PDT
					CARTE ET SERVICES	SAS	PDT
					FAMILIS	SCI	G
					METAL-LFONE	SNC	CG
					IMOBORDO	SCI	CG
					TOUR SAINT SERGE	SCI	CG
					FREMAP	SARL	CG
					ANJOU VINI	SARL	G
					SCEA DOMAINE JO PITHON	SCEA	G
SCEA CHÂTEAU DE CHAMBOUREAU	SCEA	CG					

Nom	Mandat dans la société	Date de nomination ou de renouvellement	Date de fin de mandat	Autres fonctions dans la société	Mandats et / ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*		
					Société	Forme	Fonctions ¹
Éric DURAND GASSELIN	Administrateur Directeur général délégué	25/04/2007	19/05/2010	Directeur des opérations (fonctions salariées)	CARTE ET SERVICES	SAS	DG
					ACDM CONCEPT	SAS	DG
					AFONE FINANCEMENT	SAS	DG
					AFONE SECURITE	SAS	DG
					AFONE CALL	SAS	DG
					GIRARDOT 24/24	SAS	DG
					LINCOLN	SCI	CG
					IMOBORDO	SCI	CG
					TOUR SAINT SERGE	SCI	CG
					FREMAP	SARL	CG
					TUTOR	SA	RP de Afone, Adm.
Vincent KEMMOUN	Administrateur	25/04/2007	19/05/2010	-	KPARTICULIER	SARL	G

G : Gérant

L : Liquidation

PDT : Président

CG : Co-gérant

DG : Directeur Général

Chapitre 10 – Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AFONE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil d'Administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

1 - INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

2 - AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à PARIS et ANGERS, le 28 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

Expertises & Services
J. PETIT

BECOUBE
S. BERTRAND

Chapitre 11 – Communiqué relatif aux honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes sociaux et consolidés du Groupe sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

		Expertises et Services		Cabinet Becouze & Associés	
		Montant	%	Montant	%
Exercice 2009					
Audit, Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	AFONE	49 980	66,66%	82 300	44,25%
	FILIALES	25 000	33,34%	103 700	55,75%
Juridique, fiscal et social	AFONE	0	0,00 %	0	0,00 %
	FILIALES	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL		74 980	100,00 %	186 000	100,00 %
Exercice 2008					
		Montant	%	Montant	%
Audit, Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	AFONE	49 000	59,01 %	105 410	51,03 %
	FILIALES	34 040	40,99 %	101 160	48,97 %
Juridique, fiscal et social	AFONE	0	0,00 %	0	0,00 %
	FILIALES	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL		83 040	100,00 %	206 570	100,00 %

Chapitre 12 – Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 19 mai 2010. L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au BALO du 12 avril 2010.

1. Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 14 avril 2010 :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 18 803 actions, représentant 0,30 % du capital de la société.

2. Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Opérations de croissance externe : néant
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 18 803
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : néant
- Annulation : néant
- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : néant

3. Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : assemblée générale du 19 mai 2010
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du capital (soit 623 541 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 18 803 (soit 0,30 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 604 738 actions (soit 9,70 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat** : 30,00 €
- **Montant maximal du programme** : 18 142 140 €
- **Modalités des rachats** : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre. Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

- **Objectifs :**
 - Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ; notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un PEE ou par attribution gratuite d'actions,
 - Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
 - Procéder à l'annulation des actions acquises, sous réserve de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires,
 - Assurer l'animation du marché par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.
- **Durée de programme :** 18 mois à compter de l'assemblée générale du 19 mai 2010, soit jusqu'au 18 novembre 2011.

Cette publication est disponible sur le site de la société (www.afone.com).

Pour toute information : Frédéric RICHARD, tél. 02 72 73 54 17, investisseur@afone.com.

Chapitre 13 – Document d'information annuel

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois en application de l'article L 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Document de référence :

Disponible sur le site de l'AMF www.amf-france.org et sur le site de la société www.afone.com.

Document de référence 2008 – dépôt 23/06/2009 – n° D.09-0532.

Programmes d'émission et notes d'opération :

Disponibles sur le site de l'AMF www.amf-france.org et visés par l'Autorité des marchés financiers.

Néant

Communiqués de presse

Disponibles sur le site de la société www.afone.com.

Date	Titre
26/11/2009	AfoneMobile- Arrivée de trois nouveaux forfaits
23/07/2009	CA 3e trimestre 2009
16/09/2009	Résultats 1er semestre 2009
03/09/2009	AfoneMobile s'associe au site reduc senior
23/07/2009	CA 2e trimestre 2009
15/06/2009	Afone annonce le lancement d'AfoneMobile
15/04/2009	CA 1er trimestre 2009
24/03/2009	Résultats annuels 2008
21/01/2009	Afone - Bonne progression de l'activité - CA dernier trimestre 2008

Franchissements de seuil

Disponibles sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

Néant

Déclarations des achats et cessions par les sociétés de leurs propres actions

Disponibles sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

Néant

Déclarations des dirigeants

Disponibles sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

Mises en ligne sur le site de l'AMF aux dates suivantes : 16/01/2009, 24/02/2009, 23/03/2009, 25/03/2009, 16/04/2009, 12/05/2009, 19/05/2009, 04/06/2009, 08/06/2009, 15/06/2009, 19/06/2009, 23/06/2009, 01/07/2009, 10/07/2009, 29/07/2009, 04/08/2009, 05/08/2009, 27/11/2009.

Publications au BALO

Disponibles sur le site du BALO www.journal-officiel.gouv.fr/balo.

Catégorie	N° d'affaire	Paru le :
Publications périodiques - Sociétés commerciales et industrielles (Comptes annuels)	0906812	02/09/2009
Avis divers	0904514	12/06/2009
Convocations - Assemblées d'actionnaires et de porteurs de parts	0902403	29/04/2009
Convocations - Assemblées d'actionnaires et de porteurs de parts	0902057	20/04/2009
Publications périodiques - Sociétés commerciales et industrielles (Comptes intermédiaires)	0901618	01/04/2009

Dépôts au Greffe du Tribunal de Commerce

Disponibles sur www.infogreffe.com

Date	Type	Décisions
28/05/2009	Extrait du procès verbal	Dépôt numéro 4430 du 05/06/2009
28/05/2009	Statuts à jour	Dépôt numéro 4430 du 05/06/2009

Autres documents

Disponibles sur le site de la société www.afone.com.

Date	Information
22/09/2009	Rapport financier semestriel au 30 juin 2009